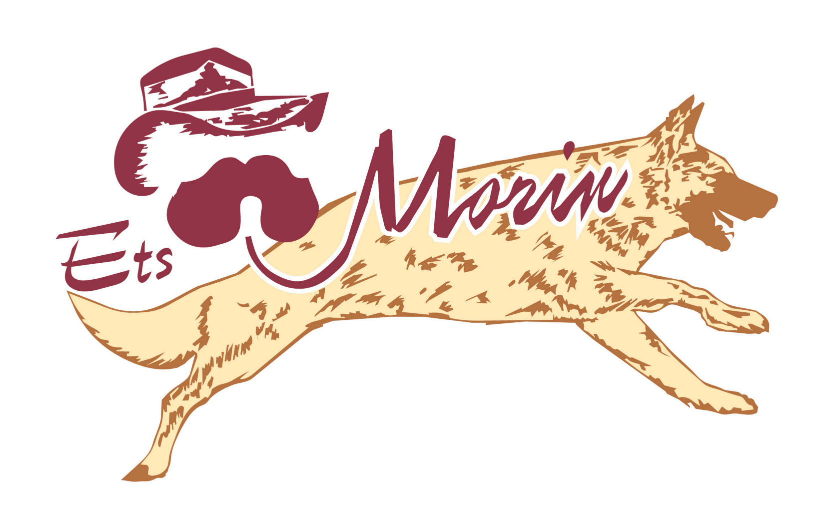


MORIN S.A. FRANCE
La garantie d'un professionnel

www.morinfrance.com

FICHE PRATIQUE

CHIEN

Table des matières

Comment choisir son chien ?

Une race nous séduit à la fois pour son apparence physique et pour son caractère. Chacun doit se sentir concerné par l'introduction du chien dans le milieu familial, être prêt à l'accueillir mais surtout à la garder. C'est un compagnon que l'on adopte pour 10 ou 15 ans. Il existe 330 races de chiens dans le monde, dont 260 sont élevés en France. Visitez l'une des expositions canines qui ont lieu chaque année en France pour vous documenter. Demandez conseil auprès des vétérinaires.

Quels documents exiger ?

- l'attestation de vente
- la carte d'identification, preuve que le chien a bien été tatoué et enregistré au Fichier National Canin
- Le certificat de naissance qui atteste que le chien est de race pure. Attention, ce document n'est pas le pedigree.
- Le carnet de vaccination
- Le pedigree d'un chien
- Le pedigree remplace le certificat de naissance et s'obtient après avoir présenté le chien à l'examen de confirmation : à partir de 12 ou 15 mois, selon les races.
- Lors de cet examen, un juge confirmateur agrée par la société centrale canine :
    - examine la conformité morphologique du chien au standard de sa race
    - évalue l'équilibre de son comportement
    - vérifie son aptitude à reproduire des chiens de race et à contribuer à l'amélioration de la race.

En fonction des résultats, la SCC attribuera ou non le pedigree.

La confirmation

Grâce au pedigree obtenu par votre chien à l'issue de l'examen de confirmation, ses futurs chiots pourront être inscrits au livre des origines français (LOF) . Si vous ne le faites pas confirmer, ses chiots ne pourront être cédés ni vendus en tant que chiens de race et ne pourront être inscrits au L.O.F . Les séances de confirmation sont organisées par les sociétés canines régionales ou par les clubs de race.

Renseignements sur le pedigree : Société Centrale Canine : 01 49 37 34 40

Les documents obligatoires à l'achat d'un chien

- L'attestation de vente signée au moment de l'achat par les deux parties doit préciser :
  - les coordonnées de l'acheteur
  - les coordonnées du vendeur
  - le numéro de tatouage du chien
  - sa date de naissance, son sexe, sa race ou son type croisement

- le prix de vente
- les garanties contre les vices rédhibitoires
- la destination du chiot (garde, compagnie, reproduction…)
- les coordonnées du vétérinaire du vendeur
- la date de la vente et de la livraison.

- Le certificat de naissance, pour les chiens inscrit au LOF (livre des origines françaises) comportant :
    - l'identité des deux parents et de ses ancêtres
    - le numéro de déclaration de naissance.

- Le carnet de vaccination signé par le vétérinaire
- le certificat de tatouage
- le document officiel d'inscription provisoire au LOF (pour un chiot) le Pedigree (pour un adulte)

Le tatouage du chien

Le Tatouage, obligatoire depuis le 1 er Janvier 1992 pour tous les chiens cédés ou vendus, permet l'enregistrement du chien au Fichier National Canin géré par la Société Centrale Canine.
C'est la carte d'identité du chien, qui permet de le suivre toute sa vie.

POURQUOI TATOUER VOTRE CHIEN ?

- Pour une meilleure protection sanitaire.
- Pour retrouver plus facilement son chien.
- Pour protéger son chien du vol.
- Pour le préserver d'une euthanasie possible après un passage en fourrière.

LE FICHIER NATIONAL CANIN C'EST :

- 6 millions de chiens répertoriés.
- 70 000 chiens perdus rendus chaque année à leur propriétaire.
- 1 200 appels par jour.

Chiens perdus - chiens trouvés : Fichier National Canin : 01 49 37 54 54

Bien éduquer son chien

Avoir un chien c'est prendre une responsabilité civile ainsi qu'un engagement moral : celui d'en prendre soin et de l'éduquer correctement en lui apprenant à bien se comporter tant à la maison qu'à l'extérieur.

Vous devez l'élever dans la confiance et non dans la crainte, c'est à cette condition que la vie avec votre chien vous apportera de grandes satisfactions.

Le plus délicat est de faire comprendre à votre chien ce que vous attendez de lui :

- l'obéissance : ne jamais oublier que le chien a besoin de prendre sa place dans une hiérarchie. Il doit comprendre que vous êtes le maître, c'est à dire son chef de meute.
- La confiance : apprenez-lui la confiance car un chien craintif peut devenir dangereux.

Les clubs d'éducation et d'agility sont des écoles d'apprentissage et non de dressage. Il en existe 750 en France et dépendent des Sociétés Canines Régionales.

Renseignements sur les clubs canins : 01 49 37 54 00

L'éducation du chien

L'importance de la hiérarchie

Le chien est un animal de meute, et se comporte dans une famille comme dans une meute.
La meute est une structure sociale fortement hiérarchisée avec, à sa tête, un dominant, tout en bas, des dominés, et entre les deux des intermédiaires qui soit sont soumis et se contentent de leur statut hiérarchique, soit ne le sont pas et vont essayer de gravir des échelons, avec comme but suprême: prendre la place du dominant!

Dans une famille qui héberge un chien, la structure habituelle devrait être la suivante (aux yeux du chien !): le dominant est généralement le père, le dominé, le chien. Les autres membres de la famille peuvent donner des ordres aux chien, et celui-ci les tolère quelles que soient les circonstances.

Dans une meute, le dominant a certaines prérogatives qui n'appartiennent qu'à lui et qu'il faut se garder de donner à un chien dans une famille, sous peine de voir l'animal chercher à dominer physiquement (morsures à l'appui) tout son entourage. Ces prérogatives sont les suivantes:

- l'accès libre à la nourriture: le dominant mange avant tout le monde, devant le reste de la troupe, et peut à tout moment prendre de la nourriture aux autres chiens. En conséquence, un chien normalement hiérarchisé doit manger après ses maîtres, ne pas demander et surtout ne rien obtenir du repas de ses maîtres (interdit de donner à manger à table!);
- l'accès libre au lieu de couchage: le dominant choisit son lieu pour dormir, en général en hauteur et de placé manière à pouvoir surveiller les alentours. Aussi le lieu de couchage du chien devrait-il être choisi par les maîtres, hors d'un lieu de passage et pas dans les chambres… L'exemple type de ce qu'il ne faudrait pas faire: laisser au chien l'accès au canapé, d'où il surveille les passages; un réel dominant empêchera progressivement l'accès à toute personne, impossible de le déloger!
- l'accès libre à la sexualité; sans objet, encore que certains chiens mâles empêchent l'approche d'un homme près de leur maîtresse!

Précisons que tous les chiens ne sont naturellement pas des dominants attendant le moindre faux-pas de leurs maîtres! Mais certaines précautions simples permettent de ne pas renforcer la position dominante de quelques individus, et évitent de se retrouver dans es situations où un chien commande à la maison!

Les tests de caractère chez le chiot

Aucun test n'est fiable à 100 %, mais certaines observations permettent d'évaluer le caractère du chiot :

- Appel au jeu : s'accroupir et taper dans ses mains, le chiot doit s'approcher rapidement en agitant la queue (test de socialisation)
- Acceptation des postures de soumission: on doit pouvoir soulever le chiot et le retourner sur le dos sans défense de sa part (test de dominance).
- Absence de réaction de peur au moindre bruit ou mouvement brusque (test de socialisation)

Les mordillements

Le contact par morsure est naturel chez le chiot (il a lui aussi son stade oral!). Toutefois, il doit rapidement apprendre à contrôler la puissance des ses mâchoires; dans l'éducation naturelle, cela se fait au milieu de la meute: les adultes punissent les chiots qui mordillent trop fort. Il en va de même dans l'éducation "imposée" par les êtres humains: tout mordillement doit être sanctionné,par la réprimande ("non!"), et au besoin en le soulevant légèrement par la peau du cou. Si le mordillement a lieu pendant une séquence de jeu, ce qui est le cas le plus fréquent, il faut interrompre le jeu.

Les comportements d'agression

L'agression prédatrice est habituellement absente (nos chiens sont bien nourris), mais elle peut encore se manifester: cas du chien qui court après un chat (il faut alors que le maître soit capable de faire cesser ce comportement), ou du chien de chasse (le dressage a permis de rediriger le comportement de manière à préserver le gibier). Dans tous les cas, le maître doit contrôler ce comportement.
L'agression hiérarchique ne devrait jamais se produire chez un chien correctement éduqué; si cela se produit (défense de la nourriture, rébellion ouverte,...), cela constitue un motif de consultation rapide.
L'agression par irritation se produit sur les chiens présentant des douleurs chroniques (arthrose entre autres): le chien menace ou attaque lors d'une manipulation anodine ou simplement quand on passe près de lui; il y a donc souvent motif de consultation médicale.
L'agression territoriale (défense d'un territoire: la propriété mais aussi le canapé!) est normalement inhibé en présence des maîtres.

La propreté

C'est chronologiquement le premier souci des nouveau maîtres, et il faut bien comprendre que l'éducation que l'on va inculquer à un chiot va à l'encontre de ce qu'il a vécu auparavant.
Dans les premiers jours de sa vie, la mère fait uriner le chiot en faisant sa toilette, cela se passe dans le "nid", lieu de la naissance. Le chiot a donc naturellement tendance à revenir vers ce nid pour faire ses besoins, puisque c'est ce que sa mère lui a enseigné; c'est ce qu'il fait dans les premiers jours de sa vie dans son domicile d'adoption: l'intérieur de la maison est assimilée au nid, et l'extérieur à un milieu inconnu et potentiellement hostile. Revenu de promenade, le chiot retrouve son nid et fait immédiatement ses besoins. C'est rageant, mais naturel!

Tout le travail d'éducation consiste à inverser cette tendance.
Pour cela, profiter des moments où le chiot a le plus envie de faire ses besoins: le matin au réveil et immédiatement après les repas. Le sortir à ces moments, et le féliciter de façon très démonstrative s'il élimine dehors; se rappeler qu'une bonne éducation obtient beaucoup plus par la récompense que par la punition...

Si le chiot fait ses besoins à la maison, garder en mémoire qu'un jeune animal n'a aucune mémoire, même une minute après son forfait: inutile donc de le gronder au matin quand on trouve quinze pipis dans la cuisine, le chiot ne sait pas que c'est lui qui les a faits! Par contre si vous le surprenez sur le fait, vous pouvez le réprimander de la voix ("non!") ou du geste (saisir la peau du cou).
Ne nettoyez jamais ses besoins en présence du chiot: la position accroupie que vous allez prendre est un appel au jeu (renforcement positif: le chiot associe la présence des besoins et le jeu...)

Le rappel

Autant l'éducation des ordres de posture (assis, couché, donne la patte, fais le beau...) est en principe facile (forcément, ça marche beaucoup à la récompense!), autant l'éducation du rappel est délicate.
On a toujours tendance à crier sur un chien qui échappe à l'ordre "ici!", or le jeune chiot associe cela à une punition; faire donc le plus en douceur possible: s'accroupir (posture d'appel au jeu) et répéter plusieurs fois le commandement jusqu'à ce que le chiot vienne; le féliciter excessivement!
La pire des erreurs: rattraper à la course un chien qui ne répond pas et le punir physiquement: étonnez-vous après que le chiot n'ait plus envie de s'approcher!

La marche en laisse

Là aussi, beaucoup de patience est la clé de la réussite. L'apprentissage de la marche en laisse n'est pas une épreuve de force: plus on tire sur la laisse, plus l'animal va se mettre à tirer de son côté; il faut donc laisser du mou, et si le chien cherche à trop s'éloigner, donner un coup sec en disant fermement "au pied"; quand le chien s'exécute, le féliciter en le caressant.
Enseigner, c'est répété, il faut donc garder une attitude la plus constante possible pour obtenir des résultats.
Source : http://www.veteriweb.com

Le développement du chiot

La période néo-natale (0-15 jours)

Le chiot est aveugle, presque sourd et dépend complètement de sa mère. Le toucher est le sens dominant, c'est lui qui permet au chiot de retrouver les mamelles pour se nourrir.
Jusque vers 15 jours le chiot ne sait pas faire seul ses besoins, c'est la mère qui l'aide en faisant sa toilette (léchage de la région ano-génitale).

La période de transition (15-30 jours)

Le chiot achève le développement de son cortex cérébral: il a ouvert les yeux , les conduits auditifs aussi, le goût et l'odorat deviennent fonctionnels: c'est l'apprentissage des perceptions.
A trois semaines, le chiot peut commencer à laper les liquides; à 4 semaines il commence à mâcher les petits fragments. A six semaines, toutes ses dents de lait sont en place, il peut donc se nourrir seul.

La période de socialisation (30 jours - 3 mois)

C'est une période clé dans le développement psychique du chiot: il va acquérir les comportements nécessaires à sa vie en meute (reconnaissance de l'espèce et hiérarchisation).
L'imprégnation correspond à l'identification à l'espèce: en naissant, le chiot ne sait pas qu'il appartient à l'espèce canine, et c'est l'intensité des rapports avec la mère et le reste de la portée qui va le lui apprendre. Il est essentiel de garder au moins jusqu'à six semaines le chiot avec sa mère, sous peine de voir se développer de graves troubles du comportement (déssocialisation primaire).

Au cours de cette période, le chiot est extrêmement sensible à son environnement: plus il sera stimulé, plus il saura s'adapter ultérieurement à toute variation extérieure; c'est pourquoi les chiots élevés en famille, qui gardent un excellent souvenir des contacts avec les humains (jeux avec es enfants) sont beaucoup plus sociables que les chiots élevés isolés.

L'apprentissage de la hiérarchie se fait dès le sevrage: à ce moment, le chiot ne dépend plus que de sa mère pour se nourrir, mais doit se plier aux codes de la meute pour l'accès à la nourriture, en laissant la préséance aux dominants.

Au cours des jeux avec le reste de la portée, il apprend aussi le contrôle de la morsure: s'il mord un peut fort un de ses frères ou sœurs, le mordu manifeste en couinant, et la mère intervient en punissant le fautif (léger serrage de la peau du cou). Si votre chiot mordille trop fort, adoptez le même comportement que la mère: saisissez-le doucement par la peau du cou pour décoller légèrement les pattes avant du sol, en disant fermement "non!". Le chiot comprendra très bien ce signal.

Ultérieurement: les changements apportés par la puberté

La puberté intervient à partir de six mois chez les petites races, plus tardivement (jusqu'à 10 mois) chez les grandes races. En dehors des manifestations sexuelles (apparition des chaleurs chez la femelle, désir de fugues chez certains mâles), c'est aussi une période d'affirmation du caractère: le chien va définitivement prendre sa place hiérarchique dans la maison, à l'intérieur de la meute constituée par la famille d'accueil.

C'est donc naturellement un moment où il va falloir être attentif aux excès de dominance. Voir à ce sujet le topo sur l'importance de la hiérarchie dans l'éducation du chien.

Source : http://www.veteriweb.com

La relation enfant / chien

Pour le développement de l'enfant la présence d'un animal de compagnie est très enrichissante.
L'animal apporte beaucoup de joie, de tendresse et d'émotions. Les rapports sont le plus souvent calmes et complices. L'enfant y trouve un compagnon et un confident en qui il a confiance. L'animal accepte l'enfant tel qu'il est, le console et lui donne le sens des responsabilités.

L'enfant raconte souvent ces malheurs aux chiens qui l'écoute et ne juge pas. Le chien donne à l'enfant le sentiment d'être utile, aimé et l'accueille avec joie afin que la cohabitation entre le chien et l'enfant se fasse dans de bonnes conditions, c'est aux parents d'apprendre à l'enfant comment se comporter avec le chien et les gestes à éviter.

La plupart des accidents sont liés aux manques de vigilance des parents. Un chien reste un chien et ses réactions sont parfois imprévisibles.

Un chien n'est pas un jouet, l'enfant doit apprendre à ne pas le déranger lorsqu'il est en train de dormir ou de manger. Dans tous les cas les parents ne doivent jamais laisser un enfant seul avec un chien même si c'est le chien de la famille.

L'identification du chien

L'identification est essentielle pour votre compagnon. Le mode le plus courant est le tatouage : réalisé par un vétérinaire sur un animal âgé de minimum 2 mois. Le plus souvent à l'intérieur de l'oreille, le tatouage peut aussi se trouver à l'intérieur de la cuisse.

De nos jours il est aussi possible de faire poser une puce électronique à votre animal.
Il s'agit d'un très petit cylindre de 1 mm de diamètre et de 3 à 5 mm de long. Ce système ne procure aucune gêne pour l'animal. Cette puce infalsifiable est généralement placée à l'arrière de l'oreille gauche.

Un lecteur spécial permet de lire le code de la puce à travers la peau. Il est composé de 15 chiffres, les 3 premiers désignent le code du pays (250 pour la France), l'espèce de l'animal (26 pour chiens et les chats) et identifie l'individu avec les 7 derniers chiffres. Les puces peuvent être lues par les vétérinaires, refuges, fourrières, polices dès lors qu'ils sont équipés d'un lecteur.

Depuis le mois de juillet 2004, les chiens, chats et furets doivent également disposer d'un passeport européen si vous voulez voyager avec votre animal. Il s'agit d'un document similaire aux nôtres et comportant les informations de votre animal : identification, vaccins, nom et adresse du propriétaire… Ce document vous ai remis et complété par votre vétérinaire.

Comment choisir l'alimentation de votre chien ?

Chez les chiens l'alimentation est source de bien être et d'équilibre. Contrairement à l'home, le chien supporte mal les changements de nourriture. L'animal n'éprouve pas de plaisir dans le changement, au contraire, cela provoque souvent des troubles de la digestion.

Il est important de veiller à ce que son alimentation soit complète et équilibrée et apporte les nécessaires en vitamines, protéines, matières grasses, cellulose, sels minéraux…
Elaborés par des nutritionnistes et des vétérinaires les aliments industriel répondent a ces exigences.
Les aliments en conserve ou barquette : d'une digestibilité moyenne, il offre un bonne appétence car ces aliments sont composé de 70 à 85 % d'eau. A consommer dans les deux jours suivant l'ouverture, conservation au réfrigérateur.

Les aliments en croquettes « premium » ou « haut de gamme » : ce sont les aliments les plus qualitatif, ils offrent un excellent rapport qualité / prix. Leur faible teneur en eau (moins de 10 %) les rendent facile à conserver. Pour la plupart élaboré à base de matière premières nobles, il offre une excellente digestibilité et apporte à votre compagnon santé et bien être. Depuis plusieurs années ces aliments se sont rapprochés de la formule « nutrition santé » et répondent parfois à des nécessité liées aux races (exemple : aliment spécial labrador ou berger allemand)

Nos conseillez sont là pour vous aider, n'hésitez pas à nous consulter.

Voyager en avion avec votre compagnon

Vous pouvez voyager avec votre animal familier. Pour savoir s´il peut voyager en cabine ou en soute, il est nécessaire de signaler la présence de votre animal lors de la réservation

En cabine

Animaux acceptés :

- Uniquement les chiens et chats de moins de 4 kg (contenant inclus),
- Les chiens d´assistance, quel que soit leur poids.

Régles de transport :

- L´animal doit impérativement voyager dans un contenant spécifique qui doit respecter des normes très précises,
- Le contenant doit être suffisamment aéré et permettre à l'animal de pouvoir se lever et se tourner,
- En aucun cas l'animal ne doit sortir de son contenant pendant la durée du vol.

Infos pratiques :

- Pour que l'animal voyage en toute tranquillité, nous recommandons aux passagers de bien vouloir administrer, sur avis d'un vétérinaire, un produit susceptible d'éviter le mal de l'air ou toute réaction intempestive pendant le vol,
- Pour éviter toute mauvaise surprise, pensez à vous renseigner sur les réglementations en vigueur dans les pays d´origine et d´arrivée (vaccinations, quarantaine...).

Pour tout renseignement complémentaire ou demande de tarif, contactez notre service de réservation.

En soute

Le commandant de bord est informé de la présence de votre animal en soute et prend les mesures de confort (éclairage, chauffage) adaptées.

Animaux acceptés : le transport en soute est obligatoire pour les chiens et chats de plus de 4 kg (75 kg maximum).

Modalités : le passager doit préparer le transport de son animal, en respectant des conditions précises : taille de la caisse, matériaux...

Réglementation : pour son propre bien, l´animal ne peut pas être embarqué si la caisse n´est pas conforme.

Conseil : pour vous procurer une caisse adaptée et conforme, nous vous recommandons de vous renseigner à l´avance auprès de nos agences et de demander conseil à votre vétérinaire.

Infos pratiques : n´oubliez pas de vous renseigner sur les réglementations en vigueur dans les pays d´origine et d´arrivée (vaccinations, quarantaine...).
Pour tout renseignement complémentaire ou demande de tarif, contactez notre service de réservation.

En fret

Tous les autres animaux doivent voyager en fret. Pour en savoir plus sur les animaux acceptés, les modalités et les tarifs, renseignez-vous directement auprès de votre compagnie aérienne

La « Convention de Washington »

Elaborée en 1973, elle restreint ou interdit le commerce international des espèces (animales et végétales) en voie de disparition. Elle est aujourd'hui en vigueur dans 150 pays, dont la France. Le commerce international est ainsi interdit pour certaines espèces (gorilles, éléphants, tortues marines...) et très réglementé pour d´autres (singes, perroquets, boas...). Dans ce second cas, le transport ne peut se faire qu´avec l´obtention d´un permis CITES (Convention on International Trade of Endangered Species).

Source : http://www.airfrance.fr/

L'arrivé du chiot à la maison

L'arrivé du chiot se prépare : il faut penser au matériel nécessaire pour qu'il se sente chez lui et expliquer les bases de la vie en famille.

Votre chien vient d'arriver dans votre foyer, il est nécessaire de connaître ses besoins et d'établir pour lui un code de bonne conduite afin qu'il s'y sente rapidement chez lui. Pour cela, certaines règles doivent être respectées dès le début.

Le choix de son coin

Dès son arrivée, il faut laisser le chien faire connaissance avec son nouvel environnement. Le chiot doit avoir son coin à lui avec un panier ou une couverture, situé de préférence dans un endroit calme, loin des passages fréquents. Un chiot dort beaucoup, il faut veillez à ne pas le déranger. Si vous tolérez qu'il s'installe dans les premiers temps sur le canapé ou le lit, il vous sera très difficile, voire même impossible de l'en déloger lorsqu'il sera adulte.

Il est préférable de lui choisir également le coin où il prendra ses repas. Deux gamelles sont nécessaires : une pour la nourriture, l'autre pour l'eau. Veillez à ce que votre chien ait toujours de l'eau fraîche et propre à sa disposition.

La distribution des repas

Lorsqu'il est chiot, il est préférable de fractionner le nombre de repas en 3 prises jusqu'à 6 mois, puis en 2 jusqu'à la fin de la croissance. A l'âge adulte, on peut se contenter d'un seul repas bien que 2 soient préférables, notamment pour les chiens de grandes et très grandes tailles

Source : www.royalcanin.fr

Problèmes comportementaux

Anxiété de séparation

C'est le problème posé par les chiens qui hurlent ou font des dégâts dès qu'ils sont laissés seuls. Cette situation est le motif de consultation comportementale le plus fréquent chez les vétérinaires.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, le chien ne se "venge" pas d'avoir été laissé seul; en général, les animaux manifestant une anxiété de séparation sont "hyper-attachés", c'est-à-dire excessivement dépendants de leur maître(sse): ils le (la) suivent pas à pas, sont toujours dans les jambes, tout juste s'il est possible de prendre sa douche ou d'aller aux toilettes seul!

Il est alors compréhensible que l'éloignement de la personne d'attachement représente pour ces chiens une source d'anxiété aiguë: les manifestations que les propriétaires observent (pleurs, hurlements, déprédations, mictions et défécations près de la porte de sortie) sont des symptômes de peur.

En conséquence, ne surtout pas gronder une animal en constatant les dégâts: on renforcerait alors le phénomène anxieux. En examinant le comportement des maîtres qui possèdent un chien anxieux, on s'aperçoit qu'ils ont mis en place un certain nombre de rituels qui ne font que renforcer l'anxiété de l'animal:

- Rituels de départ: au moment de partir, le maître explique à son chien qu'il va revenir, que son absence est temporaire, que l'animal n'a pas à s'inquiéter, etc... De tout ce discours, le

chien ne retient qu'une chose: "Mon maître (ma maîtresse) va s'en aller", ce qui l'inquiète encore plus.

- Rituels de retour: quand le maître / la maîtresse revient, le chien est fou de joie et manifeste au-delà du raisonnable: on n'a souvent pas le temps de poser ses vêtements / ses courses / son sac, que l'on est harcelé par l'animal qui saute dans tous les sens et aboie son contentement. La plupart des propriétaires ont pris l'habitude de répondre immédiatement à cette demande d'affection, ce qui est compréhensible, mais en quelque sorte récompense le comportement du chien en leur absence (on le félicite d'avoir aboyé tout le temps).

Le traitement de l'anxiété de séparation consiste d'abord à cesser ces rituels:

- Au départ, partir le plus simplement possible: écourter les préparatifs, ne pas parler au chien: faites tomber la pression!
- Au retour: ne pas s'occuper du chien! (au début, ce n'est pas évident: le chien saute, aboie, etc...) Quand le chien s'est calmé (et seulement à ce moment), appeler le chien et le caresser pour lui manifester votre affection. Mais c'est vous qui avez choisi le moment, c'est très important.

Votre vétérinaire va vous aider en prescrivant des anxiolytiques; mais ces produits ne traitent pas le chien, ils l'aident pendant sa rééducation. il faut donc prévoir des traitements longs (2 à 3 mois) pour que le chien ait le temps de se remettre en place.

Fugues

Certaines races de chiens sont indéniablement très fugueuses: le Husky, dans une moindre mesure le Labrador en sont des exemples.

La sexualité a également un rôle déterminant: il est fréquent de voir un mâle déserter le domicile quand une chienne est en chaleur à proximité.

Enfin il est important de noter que la place du chien au sein de la cellule familiale est importante: si le chien ne partage pas d'activités avec la famille, le risque qu'il aille trouver un groupe plus accueillant à ses yeux est réel.

Aussi la prévention est-elle essentielle: au moment de la puberté (6-8 mois), privilégier les rapports avec le chien (beaucoup de jeu), pour l'intégrer au maximum dans le groupe familial.

Une fois le comportement installé, il sera beaucoup plus difficile de revenir en arrière; l'introduction d'un autre chien peut être tentée, afin de créer un groupe plus cohérent. pour un certain nombre de chiens (mâles), la castration peut être tentée, mais ne marche pas à tous les coups...

Phobies et anxiétés

Les phobies sont des comportements de peurs déclenchés par une cause qui n'est pas réellement menaçante pour l'animal (voitures par exemple: chien incapable de s'approcher d'un véhicule, même arrêté). L'état phobique est évolutif, le sujet atteint a toujours tendance à anticiper la survenue de

l'évènement qui provoque sa phobie, ce qui le rend craintif à de plus en plus de facteurs; ainsi le chien passe d'un état phobique à un état anxieux permanent, avec repli sur soi (peur de tout).

Comme dans tous les troubles comportementaux, le traitement va associer la thérapeutique (médicaments psychotropes) et la thérapie (travail d'éducation ou de rééducation); dans les phobies, c'est principalement le contre-conditionnement par le jeu qui va être utilisé. Dans le cas d'une phobie des voitures par exemple, on travaillera avec un jouet (balle, morceau de bois ...) que l'on enverra de plus en plus près d'un véhicule arrêté, puis moteur démarré, etc... La thérapeutique dite "par immersion" peut être essayée, mais elle est plus violente: elle consiste par exemple pour un chien qui a peur de la foule à le forcer à sortir bien tenu en laisse, en plein milieu d'un marché aux heures d'affluence (possible sur un jeune chiot, assez déconseillé sur un adulte: réactions violentes à craindre!)

L'anxiété se définit par une augmentation des comportements de peur en réponse à une variation du milieu (intérieur ou extérieur); en conséquence, le chien perd une bonne partie de ses capacités d'adaptation à l'environnement.

Il existe de nombreuses variétés d'anxiété: paroxystique (crises violentes), intermittente (pouvant déclencher des séquences d'agression par peur, extrêmement dangereuses car non contrôlées dans leur puissance), permanente (entraînant une baisse globale des relations avec l'entourage: c'est un état proche de la dépression, s'accompagnant souvent de séquences de léchage obsessionnel).
Les anxiétés peuvent évoluer vers l'état dépressif; c'est pourquoi il importe de les dépister et de les traiter aux premiers stades.

Agression hiérarchique

Les agressions hiérarchiques posent le problème comportemental le plus grave chez les chiens: pour certaines races de grand format, le danger potentiel est tel que l'euthanasie devra pouvoir être envisagée.

Mais dans la plupart des cas, les individus potentiellement dominant sont rapidement dépistés, notamment à la puberté (6 - 9 mois); pour l'immense majorité, ce sont des mâles, et ils veulent manifester leur dominance hiérarchique en imposant leur mode de vie au reste de la meute, c'est à dire à leur famille d'accueil.

Les signes d'alerte sont ceux d'une dominance excessive:

- Interdiction par le chien de l'accès à la nourriture: le chien grogne si on veut lui retirer sa gamelle ou un jouet qu'il a dans la gueule;
- Interdiction par le chien de l'accès à certains lieux: canapé, lit, zone de couloir, etc...
- Et évidemment toute agression physique pour quelque raison que ce soit (toilettage notamment)

Toute agression doit être sévèrement réprimée, au besoin par des moyens physiques; l'agression est la seule cause pour laquelle la punition physique est excusable. Rappelez-vous qu'un jeune chien qui provoque un "supérieur", ainsi que doit être considéré tout membre de la famille, s'attend à une opposition; c'est ainsi que cela se passe dans la nature: le jeune teste son entourage, et s'il ne rencontre que de la passivité, il comprendra qu'on vient de lui autoriser à franchir un échelon hiérarchique. C'est

comme cela que s'installe des situations dans lesquelles le chien est maître à la maison, et où personne ne peut l'approcher.

Si la structure hiérarchique est fortement altérée, il devient très difficile, voire risqué, de faire marche arrière; le traitement qui sera mis en place demandera une coopération de tous les membres de la famille, qui doivent impérativement aller tous dans le même sens (le chien dominant sentira immanquablement défaut dans l'homogénéité de l'attitude adoptée, et s'y engouffrera!). La thérapeutique prescrite en appoint de la "régression sociale dirigée" (forme de thérapie qui consiste à faire redescendre les échelons hiérarchiques) ne doit jamais faire perdre de vue que dans les grandes races, les vrais dominants sont des chiens dangereux. Une volonté inflexible et un dialogue permanent avec le vétérinaire traitant sont indispensables. Dans les cas les plus critiques, afin d'éviter des accidents graves, l'euthanasie est hélas la seule solution...

Thérapeutique et thérapies

Le traitement des troubles comportementaux associe toujours:

- Un médicament actif sur les transmetteurs neurologiques (psychotrope): c'est la thérapeutique
- Un ensemble d'actions menées pas le maître pour rééduquer son chien: c'est la thérapie.

Les deux sont indissociables. La thérapeutique est utilisée pour que l'animal s'adapte au nouvel état que la thérapie va lui imposer. Autrement dit, les médicaments ne sont qu'une aide et la thérapie constitue le réel traitement.

Il est donc capital que la thérapie soit bien expliquée et bien comprise. Votre vétérinaire est bien évidemment l'interlocuteur privilégié avec lequel vous aurez à dialoguer si votre animal rencontre des problèmes comportementaux.

Source : http://www.veteriweb.com

Quelle est la liste des chiens susceptibles d'être dangereux ?

Les types de chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en deux catégories :

- 1ère catégorie : les chiens d'attaque
- 2ème catégorie : les chiens de garde et de défense

1- Les chiens d'attaque

Relèvent de la 1ère catégorie les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races :

- Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (ces deux types de chiens sont communément appelés "pit-bulls") ;
- Mastiff, communément appelés " boer-bulls ",
- Tosa.

2- Les chiens de garde et de défense

Relèvent de la 2ème catégorie les chiens suivants, inscrits au livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture :

- les chiens de race Staffordshire terrier ;
- les chiens de race American Staffordshire terrier

Attention : la 2ème catégorie n'inclut pas les Staffordshire Bull Terriers, race plus petite et sans dangerosité avérée ;

- les chiens de race Rottweiler ;
- les chiens de race Tosa.

Relèvent également de la seconde catégorie les chiens ressemblant aux chiens de race Rottweiler, qui ne sont pas inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture.

Bon à savoir : les éléments de reconnaissance des chiens de la 1ère et de la 2ème catégorie ci-dessus mentionnés figurent en annexe de l'arrêté du 27 avril 1999.

Sachez que le détenteur d'un chien inscrit sur cette liste doit remplir des conditions et accomplir des formalités.

Source : http://vosdroits.service-public.fr

Quelles conditions faut-il remplir pour détenir un chien susceptible d'être dangereux ?

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien inscrit sur la liste des chiens susceptibles d'être dangereux doit :

- être âgé de 18 ans au moins,
- ne pas être une personne majeure sous tutelle (à moins qu'il n'y ait été autorisé par le juge des tutelles) ;
- ne pas avoir été condamné pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n° 2 du casier judiciaire ;
- ne pas avoir eu un retrait du droit de propriété ou de garde d'un chien, dû à son comportement dangereux.

Les personnes qui ne remplissent pas les conditions ci-dessus et qui détiennent un chien dit d'attaque ou de garde et de défense risquent trois mois d'emprisonnement et 3 750 EUR d'amende

Source : http://vosdroits.service-public.fr

Quelle est la réglementation applicable aux chiens d'attaque exclusivement ?

Les chiens d'attaque ou de 1ère catégorie appartiennent à la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux. Certaines mesures concernent exclusivement ces chiens.

L'acquisition, la cession à titre gratuit ou onéreux, l'importation et l'introduction sur le territoire métropolitain, dans les départements d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon sont interdites. Toute infraction à cette mesure est punie d'une peine de six mois d'emprisonnement et de 15.000 EUR d'amende.

La stérilisation de ces animaux attestée par un certificat vétérinaire est obligatoire.
Toute infraction à cette mesure est également punie d'une peine de six mois d'emprisonnement et de 15.000 EUR d'amende.

L'accès aux transports en commun, aux lieux publics, à l'exception de la voie publique, aux locaux ouverts au public ainsi que le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs sont interdits.

La détention peut être interdite dans les logements par les règlements de copropriété ou les contrats de location.

Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, les chiens de première catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure (disposition commune aux chiens de garde et de défense ou de deuxième catégorie).

En 2006 et 2007, de nouvelles mesures ont été prises :

- En 2006, les patrouilles des services de police sur la voie publique ont été renforcées afin de constater et sanctionner tout manquement à la loi ;
- En 2007, des pouvoirs supplémentaires ont été accordés au maire et, par défaut, au préfet :
- Placement, et éventuellement euthanasie, des chiens dangereux réputés présenter un danger grave et immédiat et dont les propriétaires ne respectent pas les précautions auxquelles ils doivent se conformer,
- Renforcement des sanctions en cas de défaut de déclaration (le maire, ou à défaut, le préfet peut mettre en demeure le propriétaire de procéder à la régularisation de la situation du chien dans un délai d'un mois sous réserve de placement, puis après un nouveau délai d'un mois ordonner sans délai son euthanasie),
- Demande d'évaluation de comportement auprès d'un vétérinaire agréé

Source : http://vosdroits.service-public.fr

Loi N° 99-5 du 6 janvier 1999 ou « Chiens dangereux » : mode d'emploi

Voici résumé en 3 tableaux, ce qu'il faut savoir et faire :

CHIENS DE 1ERE CATEGORIE (**chiens d'attaque**)		
Sont concernés : • PITBULLS : assimilables aux chiens de race staffordshire terrier et am' staff • BOERBULLS : assimilables aux chiens de race mastiff • TOSA : assimilables aux chiens de race Tosa		
MESURES		**SANCTION**
Acquisition, cession, importation	INTERDITE	6 mois d' emprisonnent 100 000 F d' amende
Détention	Interdite aux mineurs, aux personnes condamnées	3 mois d' emprisonnement 25 000 F d' amende
Déclaration à la mairie	**OBLIGATOIRE**	Amende de 5 000 F
Tatouage	**OBLIGATOIRE**	Amende de 3 000 F
Vaccination antirabique	**OBLIGATOIRE**	Amende de 3 000 F
Assurance Responsabilité Civile	**OBLIGATOIRE**	Amende de 3 000 F
Récépissé de déclaration en mairie	**Présentation** à toute réquisition OBLIGATOIRE	Amende de 3 000 F
Muselière et laisse	**OBLIGATOIRE**	Amende de 1 000 F
Accès aux lieux publics	INTERDIT	Amende de 1 000 F
Stationnement INTERDIT dans les parties communes d' immeubles locatifs		Amende de 1 000 F
STERILISATION	**OBLIGATOIRE**	6 mois d' emprisonnent 100 000 F d' amende

Figure 1 - Tableau No1

CHIENS DE 2EME CATEGORIE (chiens de garde et de défense)		
Sont concernés : • STAFFORDSHIRE TERRIER Inscrits au L. O. F. • AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER Inscrits au L. O. F. • TOSA : Inscrits au L. O. F. • ROTWEILLER Inscrits ou non au L. O. F.		
MESURES		**SANCTION**
Détention	Interdite aux mineurs, aux personnes condamnées	3 mois d' emprisonnement 25 000 F d' amende
Déclaration à la mairie	**OBLIGATOIRE**	Amende de 5 000 F
Tatouage	**OBLIGATOIRE**	Amende de 3 000 F
Vaccination antirabique	**OBLIGATOIRE**	Amende de 3 000 F
Assurance Responsabilité Civile	**OBLIGATOIRE**	Amende de 3 000 F
Récépissé de déclaration en mairie	**Présentation** à toute réquisition OBLIGATOIRE	Amende de 3 000 F
Muselière et laisse	**OBLIGATOIRE**	Amende de 1 000 F
Accès aux lieux publics	**Avec muselière et laisse**	Amende de 1 000 F
Dans les parties communes d' immeubles locatifs	**Avec muselière et laisse**	NON PRECISE

Figure 2 - Tableau No 2

DECLARATION A LA MAIRIE	
OBLIGATIONS	Applicable depuis le 1 juillet 1999 Sanction depuis le **6 janvier 2000**
CHIENS	Chiens de 1ère et de 2ème catégorie
MAIRIE	Mairie du lieu de résidence du chien ===> faire une nouvelle déclaration en cas de changement de résidence
DECLARATION	Imprimé conforme au modèle défini par arrêté ministériel : Pièces à fournir : • Carte de tatouage • Certificat de vaccination antirabique à jour • Attestation spéciale d' assurance responsabilité civile • Pour les chiens de 1ère catégorie : certificat vétérinaire attestant la stérilisation
RECIPISSE	Imprimé conforme au modèle défini par arrêté ministériel RAPPEL : présentation OBLIGATOIRE à toute réquisition des forces de police ou gendarmerie
SANCTION	Cf. tableaux précédents **PRECISION** : Le chien peut être CONFISQUE (article 211-4 du Code Rural)

Figure 3 - Tableau No 3

Quelle démarche doit effectuer le détenteur d'un chien susceptible d'être dangereux ?

Nouveaux textes législatifs et réglementaires relatifs aux chiens susceptibles d'être dangereux
Des textes législatifs et réglementaires à venir ont été annoncés par le Ministre de l'Intérieur en septembre 2007.

L'évolution de la législation devrait porter sur :

- L'instauration d'une formation obligatoire pour les propriétaires ou détenteurs de chiens dangereux.
- La production obligatoire d'un certificat établi par un vétérinaire au moment de la déclaration en mairie.
- Le renforcement des pouvoirs de l'autorité administrative pour ordonner l'euthanasie.
- L'interdiction des croisements susceptibles de produire des chiens dangereux.
- L'interdiction de détention des chiens de première catégorie nés après la loi du 6 janvier 1999.
- Le renforcement du contrôle des importations des chiens de deuxième catégorie

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien inscrit sur la liste des chiens susceptibles d'être dangereux doit remplir un dossier de déclaration à la mairie du lieu de résidence du propriétaire de l'animal ou, quand il diffère de celui de son propriétaire, du lieu de séjour habituel de l'animal.

L'imprimé de déclaration :

- Pour un chien de première catégorie porte le n° CERFA 11459*02
- Pour un chien de seconde catégorie porte le n° CERFA 11461*02.

Le dossier comprendra les pièces justificatives suivantes :

- Identification du chien,
- Vaccination antirabique du chien en cours de validité,
- Certificat vétérinaire de stérilisation des chiens mâles et femelles de la première catégorie (chiens dits d'attaque),
- Assurance responsabilité civile du propriétaire du chien ou de celui qui le détient, pour les dommages causés aux tiers par l'animal.

Au vu de ces pièces, un récépissé est délivré. Une fois la déclaration déposée, le propriétaire ou le détenteur du chien doit remplir ces conditions en permanence.

Attention : en cas de changement de résidence, une déclaration doit être déposée à la mairie du nouveau domicile.

Source : http://vosdroits.service-public.fr

Chiens dangereux : le projet de loi est adopté en première lecture par les députés

Mercredi 28 novembre en soirée, les députés soir ont examiné en première lecture le projet de loi sur les chiens dangereux et modifié plusieurs dispositions adoptées par les sénateurs.

Comme le rappelait Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, ce texte est le dernier d'une longue série de mesures visant à lutter contre les risques que présente la détention de certains types de chiens.

La loi de 1999 a d'abord permis de sanctionner l'utilisation, dans les quartiers sensibles, de chiens dangereux (le plus souvent des pitbulls) comme arme par destination. La loi du 5 mars 2007 a confié des pouvoirs supplémentaires à l'autorité administrative.

Malgré cet arsenal législatif et réglementaire, le problème n'est pas réglé comme l'a montré une série de faits divers dramatiques, cet été notamment, lorsque plusieurs enfants ont trouvé la mort.

Formation à l'éducation canine sanctionnée par une «attestation d'aptitude», «évaluation comportementale» des chiens mordeurs, déclaration obligatoire en mairie de toute morsure, quel que soit le chien, peine de 10 ans de prison encourue par les propriétaires de chiens responsables d'agressions mortelles: telles sont les principales dispositions du texte, déjà adopté au Sénat le 8 novembre.

Les députés sont allés plus loin que les sénateurs en votant un «permis de détention» pour les chiens jugés les plus dangereux, remis par le maire de la commune et subordonné à l'obtention de cette «attestation d'aptitude». Ce permis rassemblera toutes les prescriptions applicables, du certification d'aptitude à l'évaluation comportementale. Il faudra que toute personne accompagnant ce type de chien en soit porteur sur la voie publique, ce qui permettra de simplifier les contrôles. Selon les députés, les forces de l'ordre pourront ainsi vérifier immédiatement que les différentes règles en vigueur sont respectées, notamment l'obligation de stérilisation.

Estimant que «le critère du poids pose trop de problèmes d'application», ils ont supprimé une mesure introduite par les sénateurs et prévoyant de soumettre à une «évaluation comportementale» tout chien d'un poids de 30 kilos et plus. Il en est de même pour l'Observatoire du comportement canin créé par le Sénat, les députés ne voyant pas nécessité d'instaurer un tel Observatoire puisque les services du ministère réalisent déjà de telles études. Concernant les sociétés de gardiennage, une disposition adoptée impose la mention du numéro d'identification du chien sur la carte professionnelle des personnels des sociétés privées de sécurité, ainsi qu'une formation spécifique pour ces maîtres-chiens. Les députés ont renoncé à obliger les propriétaires de mygales, serpents ou autres crocodiles à déclarer ces animaux de compagnie quelque peu singuliers, la ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie s'engageant à «regarder ce dossier très attentivement».

Le texte doit désormais repartir en navette vers le Sénat pour un examen en deuxième lecture.

Source : http://www.policemunicipale-k9.com

La santé et les soins

Comment se débarrasser des parasites externes ?

LES RISQUES ET LA PRÉVENTION DES PARASITES.

Les parasites externes les plus fréquents sont les puces et les tiques. Ces petits animaux indésirables provoquent chez votre compagnon des démangeaisons, mais peuvent également lui transmettre des maladies.

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

LES TIQUES :

Les tiques mesurent de 3 à 17 mm ; elles se reconnaissent à leur corps plat à jeun et un peu bombé lorsqu'elles se sont nourries de sang. Elles se fixent là où la peau de votre chien est la plus fine, principalement à l'encolure, aux oreilles et à la tête.

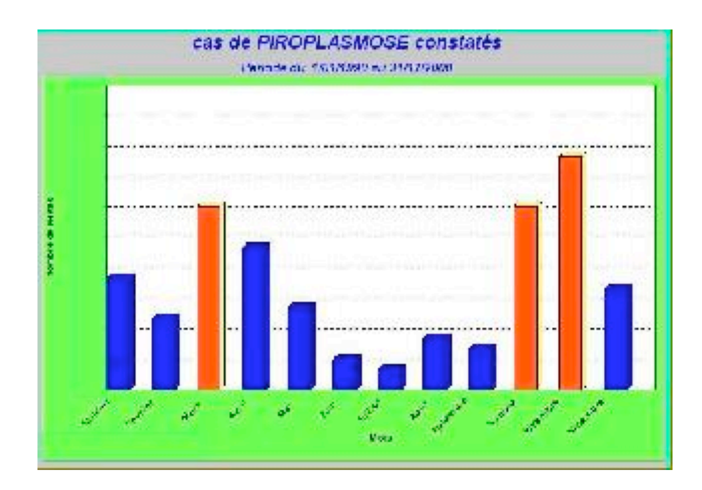
C'est au cours du repas de ce parasite que votre compagnon court le plus grand risque : la salive de la tique peut être le vecteur de micro-organismes infectieux provoquant une piroplasmose (maladie très dangereuse). Les symptômes de cette infection sont une grande fatigue, un manque d'appétit et une coloration anormalement foncée des urines de votre animal.

Les tiques prolifèrent dans des endroits plutôt humides et abrités comme les haies, les jardins, les prairies, les niches. C'est au printemps (de mai à juin) et à l'automne (de septembre à octobre).

ATTENTION DANGER : Les tiques peuvent transmettre une maladie mortelle qui s'appelle la PIROPLASMOSE. En effet, les tiques femelle servent de vecteur à un parasite microscopique de la famille des Protozoaires : Babésia canis.

Très fréquentes au printemps et en automne, elles représentent un risque important actuellement pour votre chien; qu'il vive en zone urbaine (jardin, parcs, …) ou en zone rurale (hautes herbes, bois, ….).Et cela contrairement à une idée trop souvent répandue qui veut que les tiques ne soient présentes dans notre région que durant l'été .

Le graphique ci dessous représente la variation en fonction des mois des cas de piroplasmoses, donc du risque d'infestation par les tiques. Basé sur les statistiques réalisées au sein de notre clinique, il montre nettement un risque maximal en Mars, mais aussi en Octobre et Novembre.



Comment va se manifester cette maladie ?

A l'occasion d'un repas de sang prélevé sur un chien, la tique va donc inoculer ce fameux parasite. Celui ci, après une période d'incubation de plusieurs jours, va commencer à se multiplier de façon importante dans les globules rouges.

Cette multiplication va être à l'origine d'une destruction massive des globules rouges. Elle va s'accompagner généralement de fatigue, d'une poussée de fièvre (la température rectale monte souvent jusqu'à 41° C !), et d'une anémie qui se caractérise aisément par une décoloration des muqueuses : intérieur des babines et des paupières.

D'autres symptômes moins caractéristiques peuvent apparaître, comme des troubles nerveux, digestifs, cutanés..

Après quelques jours de maladie, on va observer l'apparition d'une hémoglobinurie se manifestant par une coloration brunâtre des urines. Il s'agit d'un élément clinique très connu des chasseurs, dont les chiens sont souvent confrontés à cette maladie, en l'absence de traitements anti-tiques adaptés.

LES PUCES :

Les puces se reconnaissent à leur corps rouge brun doté de grandes pattes : leur aptitude au saut facilite leur passage d'un animal à l'autre.

Si les puces sont moins dangereuses que les tiques, leurs piqûres sont cependant douloureuses et produisent d'intenses démangeaisons. L'irritation occasionnée par leurs piqûres force chiens et chats à se mordiller. Par ce biais, les animaux risquent d'avaler les puces porteuses de larves de ténia provoquant en particulier des démangeaisons anales. D'autre part, les allergies causées par les piqûres sont souvent cause d'eczéma.

Les puces passent 90% de leur vie ailleurs que sur le pelage des animaux et représentent donc également une gêne pour l'environnement de l'homme. Elles se plaisent particulièrement dans les endroits difficiles d'accès où s'amasse la poussière : rainures du sol, parquets, moquettes, dessous de lits, coussins, paniers, niches, voitures ect...

Pour s'en débarrasser, il est donc indispensable de traiter à la fois l'animal et son environnement.
Les puces prolifèrent toute l'année mais plus rapidement au printemps et à l'automne.

PLUSIEURS MOYENS DE LUTTE SONT A VOTRE DISPOSITION :

- SHAMPOOING : Il élimine rapidement les parasites et combine l'action d'un shampooing classique à celui d'un shampooing antiparasitaire. L'application se déroule à l'occasion du bain.
- POUDRE ET AEROSOL : Méthode pratique pour les animaux difficiles à baigner. Ces produits sont destinés à l'application locale et protègent l'animal pendant une à deux semaines.
- LOTION : Elle s'applique sur l'animal, sans rinçage, son action est curative et immédiate.

LE DEPARASITAGE DE L'ENVIRONNEMENT :

- AEROSOL : Il permet de traiter les niches, les tapis, les coussins, les sols ou encore les murs.
- SPRAY : Il est prévu pour déparasiter l'environnement de façon durable (environ 6 mois) lorsqu'il est composé d'un inhibateur de croissance.
- FOGGER : Produit sous forme de fumée, couvrant une pièce d'environ 80 m2.

LA PROTECTION LONGUE DUREE :

- COLLIER ANTIPARASITAIRE : Si certains modèles combattent les tiques et d'autres les puces, la plupart lutte simultanément contre ces deux parasites. Ce collier doit être remplacé régulièrement (tous les 1 à 4 mois). Différents modèles sont disponibles selon la taille de votre animal. Il en existe de spécifiques pour chiots et chatons.
- PIPETTE : Elle s'utilise sur un animal de plus de 6 mois et le protège pendant 1 mois.

Comment veiller à la bonne santé de votre chien ?

- SES YEUX : Pour éviter les traces dues aux écoulements, utilisez régulièrement une lotion lavante ou des lingettes adaptées.
- SES OREILLES : Effectuez un nettoyage tous les mois avec un coton tige adapté imbibé d'un lait spécifique.
- SES COUSSINETS : Sensibles, les coussinets sont aussi sujet aux abcès et aux mycoses.
- Vérifiez régulièrement leur état en coupant les poils qui y poussent. En cas d'infection, consulter votre vétérinaire.
- SES DENTS : Pour limiter la formation de tartre, offrez régulièrement à votre anima des os de mastication, notamment à la chlorophylle. Il existe également des dentifrices spécifiques pour chiens ainsi que des brosses adaptées. Si malgré ces précautions, vous constatiez que votre compagnon a une forte haleine, pensez à consulter votre vétérinaire : ce peut être le signe d'une infection des gencives.
- SA PEAU ET SON POIL : Le choix d'un shampoing spécifique et de qualité protègera efficacement la peau de votre chien. Veillez à ne pas le shampouiner trop souvent pour ne pas dénaturer son poil. Sachez que la peau du chien est plus fragile que celle de l'homme.

Comment toiletter votre chien ?

La fréquence du bain s'apprécie au cas par cas, notamment en fonction des habitudes de sortie et de jeu de votre animal. Retenez qu'un chien ne doit pas être lavé trop souvent : une fréquence de toilettage excessive élimine le sébum protecteur de son pelage et altère l'aspect naturel de son poil.

Quand cela est nécessaire, pensez tout d'abord à disposer un tapis antidérapant dans votre baignoire.

Démêlez soigneusement le pelage de votre compagnon avant de le mouiller progressivement avec une eau tiède (environ 38°). Veillez à ne pas introduire d'eau dans ses oreilles : il semble judicieux de lui laver le tête en dernier car cela le conduit souvent à s'ébrouer !

Utiliser uniquement un shampoing pour chiens : le vôtre n'est pas adapté. Lavez et rincez-lui la tête en portant attention à ne pas mouiller ses yeux, ni l'intérieur de ses oreilles.

Pour le sécher, essuyez-le avec une serviette puis terminez avec un séchoir électrique en vitesse lente, tenu à bonne distance de votre animal. Vérifiez enfin que votre chien soit bien sec pour éviter qu'il prenne froid.

Les soins du pelage

La peau est un organe vivant, et le pelage est souvent le reflet de la santé du chien . Des mesures simples permettent de préserver la beauté de la robe de nos compagnons.

Le brossage, acte de base de l'entretien du pelage.

Pour les races à poils longs (briard ou lévrier afghan par exemple), cela devrait être un acte quotidien.
Un bon pansage prend du temps, mais cet acte pourra être écourté s'il est effectué fréquemment.
Le bon outil est une carde , qui permet d'éliminer le poil mort sans trop tirer; il faut procéder par petites mèches, progressivement d'avant en arrière.
S'il y a des nœuds dans le pelage, on peut éventuellement couper le poil, mais en prenant toutes précautions pour ne pas entailler la peau (faites très attention, cela arrive même aux professionnels!).
Si on se laisse dépasser par les évènements, il peut arriver que le débourrage vous paraisse impossible; confiez alors votre animal à un toiletteur. N'attendez pas trop, dans certains cas, la bourre peut recouvrir tout l'animal et obliger à une tonte intégrale!

Shampooings

Chez le chien, il apparaît obligatoire sur les races blanches à poils longs (bichons, westie, coton de Tuléar, caniches), qui se salissent rapidement. Dans les autres cas, c'est plus facultatif (ou "accidentel": cas du chien qui se roule dans la boue!).

Dans tous les cas, choisissez un produit adapté à votre animal. malheureusement, la mention "shampooing pour animaux" ne vous garantit pas toujours une parfaite tolérance. Un conseil: parlez-en à votre vétérinaire, il saura vous préconiser le shampooing ad hoc.

En usage ponctuel, le bon vieux savon de Marseille reste le produit courant qui fait le moins de mal aux animaux; les shampooings pour l'homme sont peu adaptés (l'épiderme des carnivores est beaucoup plus fin , et le pH est différent).

Un détail à connaître, les shampooings dégraissent et déshydratent la peau. Celle-ci va réagir en se regraissant (dépôt de sébum qui va recouvrir de nouveau l'épiderme en 48 heures). Or c'est le sébum qui véhicule la fameuse odeur de chien mouillé dont se plaignent certains propriétaires; la répétition des shampooings va dans un premier temps améliorer le problème, mais à terme l'odeur revient plus forte.
il est donc déconseillé de traiter un problème d'odeur du pelage par des shampooings tout-venant. Là encore, il existe des produits spécialisés que votre vétérinaire pourra vous conseiller (shampooings anti-séborrhéiques, lotions réhydratantes).

Tonte - toilettage

Cela concerne uniquement certaines race de chiens: tonte chez les caniches, bichons frisés, épilation chez certains Terriers ...

Le toilettage est confié ... aux toiletteurs! Certains caniches doivent y être conduits tous les deux mois, ce qui représente un certain investissement - et fait partie des facteurs à prendre en considération dans le choix de la race.

Mue

Le pelage se renouvelle régulièrement; chaque poil subit un cycle de croissance, puis meurt avant d'être remplacé.

A certaines périodes de l'année, la chute des poils est plus importante: c'est la mue, qui est un phénomène tout à fait naturel, mais parfois un peu envahissant, surtout chez certaines races (berger allemand, beauceron, épagneul breton ...)

On ne peut évidemment pas empêcher ce phénomène, mais certains produits composés de vitamines et d'acides gras essentiels peuvent le limiter dans le temps; ces produits permettent par ailleurs une meilleure repousse du poil. des cures sont préconisées au printemps et en automne (3 semaines en mars et septembre par exemple).

Parasites

Le toilettage est l'occasion de repérer certains hôtes indésirables:

- les puces, petits parasites aplatis latéralement, se déplaçant rapidement entre les poils, et laissant des déjections plus faciles à repérer, car elles ne bougent pas! (typiquement en forme de virgule, noirâtres);
- les tiques, parasites fixés, aplatis dorsoventralement, et dont l'abdomen se gonfle de sang chez la femelle; plus rares chez le chat qui sait mieux se toiletter que le chien;
- les poux, petits parasites grisâtres lentement mobiles. Ils sont plutôt rares et absolument pas contagieux à l'homme (espèces différentes);
- les aoûtats, petits parasites rougeâtres présents entre les doigts et à la base des oreilles;

Tous ces parasites sont évidemment à éliminer; pour les tiques, il existe un petit crochet qui permet de les retirer sans douleur pour l'animal, mais cela n'est possible que pour un petit nombre de parasites. Dans les autres cas, un traitement insecticide sera appliqué sur l'animal.

Compléments nutritionnels

Nous en avons déjà parlé à propos de la mue; il est important de préciser que certains aliments ("premiums") incluent ces composants dans leur composition, ce qui permet de traiter l'animal tout au long de l'année. Ceux qui nourrissent leur chien avec ce type d'aliment reconnaissent d'ailleurs que la robe présente un meilleur aspect.

Votre vétérinaire sera à même de vous orienter vers la catégorie d'aliment la mieux adaptée à votre animal.

Bains de mer

N'oubliez jamais de rincer un chien qui sort de la mer! La présence de sel à la racine du poil peut entraîner de belles crises de démangeaison qui peuvent se transformer en dermite (inflammation cutanée). Un petit rinçage au jet vous évitera quelques soucis!

En cas de problèmes dermatologiques ....

La dermatologie est un domaine qui peut difficilement se traiter par correspondance, et qui supporte peu d'approximations. Si vous observez des lésions (boutons, croûtes, plaques, pellicules ou autres...), la meilleure chose que vous puissiez faire est de prendre conseil auprès d'un vétérinaire: il est le seul à bien connaître ce domaine, dans lequel le temps est souvent le pire ennemi: une affection bénigne soignée au début guérira en quelques jours, alors qu'une surinfection secondairement installée pourra prendre plusieurs semaines de traitement.

Source : http://www.veteriweb.com

Cardiologie du chien

L'appareil circulatoire

Il est constitué d'une pompe (le cœur) et d'un ensemble de tuyaux (les vaisseaux sanguins), chargés de véhiculer un liquide de transport (le sang).

C'est donc un système de distribution:

- entre les poumons d'une part et les organes pour le transport de l'oxygène
- entre les différents organes pour le transport des métabolites (déchets transformés par le foie et éliminés par les reins), messagers (hormones), et autres...

Le moteur est représenté par le cœur; sa fonction première est d'assurer une pression constante (pression artérielle) dans le circuit. Si cette fonction fait défaut, cela conduit à une insuffisance cardiaque.

Les maladies cardiaques

Le cœur, nous l'avons dit, fonctionne comme une pompe électrique; il peut donc être sujet à deux types de panne:

- les pannes électriques, qui peuvent entre autres raisons être liées à une nécrose (mort cellulaire) d'une partie du muscle cardiaque (infarctus du myocarde)
- les pannes mécaniques: fuites (insuffisance valvulaire), baisse de puissance (cardiomyopathies).

Ces pathologies existent chez le chien comme chez l'homme, mais pas avec la même fréquence:

- la pathologie la plus courante chez le chien est représentée par les atteintes valvulaires, notamment sur la valve mitrale (entre l'oreillette gauche et le ventricule gauche); l'affection entraîné une perte d'étanchéité, ainsi on observe une fuite qui remonte dans l'oreillette et s'entend à l'auscultation (souffle cardiaque). L'évolution va vers le développement plus ou moins tardif d'un œdème pulmonaire, qui est une urgence grave.
- en médecine humaine, une pathologie très fréquente est l'infarctus du myocarde; en quelques mots, cette affection est due à l'obstruction d'une artère coronaire, ce qui conduit à la nécrose de la zone irriguée sur le cœur par cette artère. Cette pathologie est quasiment absente chez le chien, et ce pour deux raisons essentielles: d'une part, l'artériosclérose, maladie due en partie à l'excès de cholestérol et responsable de l'infarctus du myocarde, n'existe pas en médecine canine; d'autre part, chaque territoire du coeur est irrigué par plusieurs artères coronaires, ce qui n'est pas le cas chez l'Homme, et ce qui offre des voies de secours en cas de défaillance. Ainsi, le chien ne meurt pas d'infarctus du myocarde !
- les accidents électriques causent des troubles du rythme cardiaque; un nombre conséquent de troubles du rythme est dû en pathologie humaine à l'infarctus ou à des troubles de la circulation coronaire, ce qui est rare chez le chien comme nous l'avons vu. Il peut toutefois exister des troubles du rythme d'autre origine, responsables parfois de syncopes.

Les examens en pathologie cardiaque

Les examens à mettre en oeuvre seront bien évidemment fonction de la pathologie en cause; c'est au départ l'examen clinique, et en particulier l'auscultation qui vont guider le choix du praticien.

La radiologie est l'examen le plus important en pathologie cardiaque: il permet d'évaluer la forme et le volume du coeur, mais aussi de voir les conséquences de l'insuffisance cardiaque sur la circulation pulmonaire; c'est primordial pour mesurer les risques de développement d'un oedème pulmonaire, évolution fatale de l'insuffisance cardiaque.

L'électrocardiographie sert principalement dans la détection des troubles du rythme cardiaque, mais permet aussi d'évaluer les dilatations cavitaires, et, en médecine humaine, de mesurer l'importance de l'étendue d'un infarctus du myocarde.

L'échographie reste l'instrument de choix dans l'étude des mouvements : on peut ainsi voir les valves en mouvement, mesurer la dilatation des cavités, ou l'épaisseur des parois; en associant le doppler, on peut même quantifier les fuites liées aux insuffisances valvulaires. Cette technique a incontestablement révolutionné l'approche de la cardiologie, mais elle reste d'un maniement assez délicat pour pouvoir être correctement interprétée.

La mesure de la tension est difficile chez nos carnivores pour des raisons anatomiques; on peut y arriver en utilisant des techniques de doppler, mais ce n'est pas de pratique courante.

Les traitements de l'insuffisance cardiaque

Rappelons que l'insuffisance cardiaque est due soit à l'incontinence d'une valve (fuite), soit à une maladie musculaire qui effondre la puissance de contraction du coeur.
Face à ce type de pathologie, on peut changer toute ou partie de la pompe; c'est ce que l'on pratique dans les cas graves en chirurgie humaine, mais reste hors de portée pour nos animaux.

On ne peut donc qu'améliorer les conditions de circulation; pour cela, on va utiliser principalement des vasodilatateurs (qui augmentent le calibre des vaisseaux): on comprend en effet aisément que le sang aura plus de facilité à circuler dans des tuyaux plus gros, ce qui va soulager le travail de la pompe cardiaque.

Ces traitements ont nettement amélioré la qualité et l'espérance de vie de nos carnivores domestiques; ainsi dans l'insuffisance mitrale, on peut prolonger la vie de l'animal de plusieurs années dans des conditions tout à fait satisfaisantes, au prix d'un traitement permanent.

Dans les phases aiguës (oedème du poumon par exemple) , on pourra adjoindre des diurétiques, mais ces médicaments ne constituent pas le traitement de fond de l'insuffisance cardiaque.

Conclusion: importance du dépistage

Le plus important dans des maladies chroniques comme l'insuffisance cardiaque est d'éviter que la situation ne se dégrade trop. Les traitements sont d'autant plus efficaces qu'ils sont mis en place précocement.

C'est pourquoi votre vétérinaire prend soin chaque année à l'occasion de la visite vaccinale de pratiquer une auscultation cardiaque soignée, à la recherche d'un éventuel souffle qui pourrait révéler une insuffisance cardiaque. On ne soulignera jamais assez que la visite annuelle représente bien plus que la vaccination, mais bien un dépistage des maladies susceptibles de survenir chez le chien vieillissant.
Source : http://www.veteriweb.com

Les gastro-entérites du chien

Comment se manifeste une gastro-entérite ?
Une gastrite est l'inflammation de l'estomac; sa traduction symptomatiquement est représentée par les vomissements.

Une entérite est l'inflammation de l'intestin; sa traduction symptomatologique est représentée par la diarrhée. La gastro-entérite est une association des deux et se traduit par vomissements et diarrhée.

Dans quels cas se méfier d'une gastro-entérite?

- Si les symptômes durent plus de 24 heures;
- Si l'état général de l'animal est altéré (grosse fatigue);
- Dès qu'il y a du sang dans les vomissements et les selles (couleur rouge ou noire);
- S'il y a une fièvre importante (la température rectale normale est de 38 - 38°5 chez les carnivores en temps normal);
- Si les symptômes persistent et surtout s'ils s'aggravent alors qu'un traitement a été mis en place.

Quelles sont les premières mesures à prendre?

- Mettre le tube digestif au repos pendant 24 à 36 heures:
- Diète, rien à manger;
- Rationner l'eau: peu à la fois (maxi 1/2 verre pour un grand chien); si besoin arrêter de donner à boire si l'animal persiste à vomir: un animal se déshydrate plus s'il vomit que s'il ne vomit pas, même sans boisson;

- Interdiction de manger de l'herbe ou autres (poubelles!): garder l'animal à l'intérieur.
- Reprise progressive de l'alimentation: une petite boulette puis 1/4 de repas puis un demi-repas…

C'est grave, docteur?

Les vomissements sont "faciles" chez les carnivores; ces animaux ayant un régime parfois "blessant" (os, entre autres), la nature a prévu cette soupape de sécurité. Pour autant, il ne faut jamais négliger l'importance de ce symptôme s'il persiste: la déshydratation survient très vite avec les vomissements (48 heures chez un animal adulte), et elle peut être rapidement mortelle. De plus, le vomissement peut être le signe d'une affection plus grave qu'une simple gastrite (occlusion intestinale, hépatite, crise d'urée, torsion de l'estomac…).

Les diarrhées sont également fréquentes; cela est dû en partie à la faible longueur de l'intestin chez les carnivores par opposition aux herbivores. Là aussi, une diarrhée persistante doit alerter le propriétaire; ce peut être le signe de problèmes moins aigus, mais également graves (tumeur de l'intestin, problème de sécrétions digestives en sont des exemples).

Donc pour tout trouble bizarre ou suraigu ou persistant, n'hésitez pas à prendre conseil auprès d'un vétérinaire: il vaut mieux un coup de fil de sécurité qu'une urgence en plein milieu de la nuit!

Source : http://www.veteriweb.com

La Leishmaniose

Qu’est-ce que la leishmaniose?

La leishmaniose est une maladie du chien due à un micro-organisme, la leishmanie , parasitant habituellement l’ensemble du système lymphatique, la rate et la mœlle osseuse (système réticulo-histiocytaire).

La leishmanie est inoculée au chien par une minuscule mouche piqueuse, le Phlébotome, dont l’habitat est très bien défini, ce qui explique la localisation précise de la maladie: la leishmaniose en France est cantonnée principalement au littoral méditerranéen ; de même, elle sévira plus fréquemment dans certaines communes, simplement parce que le Phlébotome y est plus présent.

Le Phlébotome n’est actif qu’entre mai et septembre: c’est à cette époque qu’il transmet la maladie, en piquant le chien, le soir, lors de son repas de sang.

Comment se manifeste-t-elle?

De façon très variable : les symptômes de la leishmaniose ne sont pas constants.

Cependant, les signes les plus courants sont la chute de poils, principalement autour des yeux (”lunettes”), avec développement de pellicules sur tout le corps, l’amaigrissement (les 2 signes conjoints donnent au chien un aspect de vieux animal), la fatigabilité et l’augmentation de taille des ganglions lymphatiques.

Plus rarement on observe des ulcérations cutanées qui ne guérissent pas, des saignements de nez qui peuvent être extrêmement spectaculaires, des boiteries et un allongement des ongles.

Il existe également une atteinte des reins dans la leishmaniose; ceci peut entraîner le développement d'un syndrome urémique mortel pour l'animal.
Quelque soit sa forme, la leishmaniose est une maladie d'évolution lente et insidieuse, en dehors de l'apparition brutale d'un saignement de nez. Il est parfois difficile pour le propriétaire qui vit tous les jours avec son chien de se rendre compte de la dégradation de l'état de son animal.

La leishmaniose est-elle contagieuse du chien à l'homme?

Non. La leishmaniose humaine existe; si elle est rare en France, elle est par contre plus courante dans les pays tropicaux. De toutes façons elle n'est pas transmise par le chien, mais par le Phlébotome qui représente seul l'élément "dangereux". Il n'est donc pas fondé de faire procéder à l'euthanasie de son chien par crainte de contagion.

Existe-t-il des moyens de protection contre le leishmaniose?

Actuellement il n'existe aucun vaccin. Des études sont en cours , mais il ne faut pas attendre le commercialisation avant quelques années.

On peut par contre essayer d'agir sur le Phlébotome : s'il paraît illusoire d'enfermer le chien les soirs d'été pour lui éviter le contact avec le Phlébotome (surtout dans les régions méditerranéennes où sévit la maladie et où l'on vit fenêtres ouvertes l'été...), on peut par contre adapter sur le chien certains colliers insecticides ayant un pouvoir répulsif sur les insectes, mais cela ne confère pas une protection absolue.

Peut-on traiter la leishmaniose?

Oui, avec certaines réserves:

- Il faut en priorité que la fonction rénale d'un chien leishmanien ne soit pas gravement perturbée, sans quoi le pronostic devient franchement mauvais (contrôle par prise de sang indispensable avant la mise en route du traitement).
- Il faut également savoir que le traitement existant ne détruit pas totalement les leishmanies. Cela implique de traiter le chien tout au long de sa vie, sinon des rechutes sont inévitables. Si la sérolgie reste positive au bout d'un an de traitement, le chien doit être considéré comme un malade chronique et traité régulièrement (en continu avec une injection par mois, ou en fonction de son évolution clinique).

De plus le traitement de la maladie ne se fait que par piqûres (injections sous-cutanées pratiquées par le propriétaire).

Malgré ces réserves, on peut dire que le traitement de la leishmaniose donne d'excellents résultats, avec des survies de plusieurs années.

Il existe cependant un cas particulier où la prudence s'impose: les atteintes oculaires de la leishmaniose sont très difficiles à contrôler, et, si elles ne mettent pas en jeu la vie de l'animal, elles peuvent

entraîner la cécité. Ces problèmes sont assez rares (peut-être moins de 5% des cas), mais ils compliquent le traitement de la maladie.

Source : http://www.veteriweb.com

La Piroplasmose

La piroplasmose ou babésiose canine est une maladie régionale due à la prolifération dans les globules rouges du chien d'un parasite entraînant leur destruction et pouvant conduire à la mort en l'absence de traitement.

La piroplasmose est cosmopolite et touche de nombreux pays d'Europe (Suisse, Allemagne, Angleterre, Danemark, Belgique, Hollande...), d'Asie et d'Amérique (Brésil, sud des Etats-Unis...). Le parasite étant transmis par morsure de Tique, la maladie ne peut se développer que dans les régions ou pays où vivent ces acariens: en France métropolitaine, ce sont surtout les régions du Sud-Ouest, du Centre, et une partie du Val de Loire qui sont touchées; par contre, la babésiose est pratiquement absente du Sud-Est. C'est une maladie à forte incidence saisonnière: on observe le plus de cas au printemps et en automne, beaucoup moins en été et pratiquement pas en saison froide.

Toutes les races de chiens sont sensibles à la piroplasmose, et la maladie est plus fréquente chez les jeunes entre 3 mois et 2 ans; plus tard, il semble qu'une certaine immunité se développe et protège partiellement les animaux plus âgés.

L'incubation de la piroplasmose est brève (4 à 6 jours); la maladie se déclare habituellement par une forte poussée de fièvre (jusqu'à 41°), ce qui entraîne un abattement important et une perte d'appétit. Il existe parfois des difficultés locomotrices (boiteries). La couleur des urines se modifie rapidement (cela est dû à la destruction des globules rouges, ce qui entraîne la libération de l'hémoglobine dans le sang; ce pigment est éliminé par le rein et se retouve dans les urines): la teinte passe au jaune foncé, et peut aller jusqu'à la couleur café noir (danger!).

Si l'hémolyse (éclatement des hématies ou globules rouges) est suffisamment marquée, un ictère (jaunisse) va se développer. La couleur des muqueuses du chien (gencives, conjonctive) vire au jaune pâle. De plus, l'animal pouvant être fortement anémié, des difficultés respiratoires font leur apparition (essoufflement).

La piroplasmose est le plus souvent une maladie d'évolution courte (2 à 4 jours), qui peut rapidement mettre un chien en danger. N'hésitez pas à consulter un vétérinaire si vous vous trouvez dans une zone à risque, au printemps ou en automne, et si votre chien présente des signes évocateurs. Les complications sur un animal non traité sont redoutables, notamment l'atteinte rénale qui peut être irréversible et fatale ("crise d'urée").

Le diagnostic en phase aiguë est assez simple; il suffit pour le vétérinaire de constater la présence du parasite dans le sang; pour cela un simple examen microscopique d'une goutte de sang (examen de routine réalisé en consultation) permet d'apporter la confirmation de la maladie.

Le traitement fait appel à l'administration d'un antiparasitaire spécifique par injection. Sous réserve que la maladie n'ait pas touché le rein (contrôle par prise de sang fortement recommandé), le pronostic est bon et la guérison spectaculaire (animal en forme quelques heures après l'injection).

La prévention de la babésiose est possible selon 3 modalités:

- La vaccination est disponible, mais l'efficacité de la vaccination - par ailleurs coûteuse - est assez moyenne. Elle n'est pas utile pour les chiens ne séjournant pas de façon continue en zone à risque;
- La prévention de l'infestation par les tiques donne de meilleurs résultats: il existe chez les vétérinaires des colliers anitiques donnant toute satisfaction (certains sont d'ailleurs strictement acaricides et ne traitent pas les puces, cette spécificité est souvent une garantie d'efficacité); la durée de protection est selon les produits de 4 à 6 mois.
- Une chimio-prévention - très efficace - est également possible; elle s'adresse aux animaux qui séjournent relativement peu de temps (moins d'un mois) en zone à risque. Dans ce but, une injection est pratiquée par un vétérinaire sur l'animal peu avant son départ, la durée de protection est de 4 semaines.

Source : http://www.veteriweb.com

La Rage

Maladie virale, connue depuis l'antiquité, et réapparue en France depuis mars 1968, la rage reste à ce jour la plus dangereuse des maladies commune à l'homme et aux animaux; c'est pourquoi elle fait l'objet d'une surveillance stricte dans tous les pays, et plus particulièrement sur notre territoire.

Actuellement en forte régression en France grâce à de multiples campagnes de vaccination des renards, principaux vecteurs de la maladie, la rage ne concerne plus aujourd'hui que 5 départements: Bas-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Ardennes (situation au 1/09/99). Le dernier cas de rage connu en France remonte au mois de novembre 1998. La maladie tue encore 40 000 personnes par an dans le monde.

Chez l'animal, la rage peut atteindre toutes les espèces de mammifères. Le renard est en Europe le principal vecteur de la maladie, mais c'est le chien qui représente le plus grand danger de contamination pour l'homme (85% des cas). Pour mémoire, le renard couvre en France 80% des cas de rage, les bovins 10%, le chien 3% et le chat 2%. En Amérique du Sud, certaines chauves-souris sont capables de transmettre la rage, ce qui est beaucoup plus difficile à contrôler…

Chez l'homme, aucun cas de rage n'a été observé en France du fait d'une contamination animale depuis 1968, ce qui montre l'efficacité des moyens de surveillance. C'est d'ailleurs heureux, car la maladie est systématiquement mortelle du moment que les symptômes ont commencé à apparaître.

D'un point de vue clinique, la rage est une maladie qui touche le système nerveux en provoquant des modifications comportementales allant jusqu'à l'extrême agressivité (rage furieuse), et évoluant vers la paralysie, localisée (c'est la paralysie des muscles masticateurs qui, en empêchant la déglutition, provoque la salivation) ou généralisée (paralysie "ascendante" commençant par les membres

postérieurs/inférieurs puis remontant jusqu'à paralyser le diaphragme…). La maladie évolue rapidement, sur 4 à 8 jours. Chez l'homme, la conscience est conservée jusqu'à la fin.

Cette rapidité d'évolution contraste avec la grande longueur de l'incubation (période s'écoulant entre le moment de la contamination - le plus souvent par morsure - et le début des symptômes). Ce délai peut aller jusqu'à plusieurs mois, il est habituellement de 3 à 8 semaines; il s'explique par le mode de propagation du virus, qui contrairement à ce qui se passe habituellement n'est pas véhiculé par le sang, mais remonte lentement le long des nerfs jusqu'aux centres nerveux: mœlle épinière et cerveau. Le virus diffusera ensuite dans les glandes salivaires, et se retrouvera dans la salive 3 à 5 jours avant l'apparition des premiers symptômes, permettant ainsi la contamination par morsure.

La longueur de l'incubation est mise a profit dans le traitement antirabique (après une morsure contaminante). Il est possible de pratiquer une vaccination pendant la période d'incubation, l'immunité se développant avant l'apparition des symptômes. Mais cela suppose de savoir que la morsure a pu transmettre le virus. C'est pourquoi les législations des divers pays ont mis en place une surveillance obligatoire des animaux mordeurs.

La surveillance clinique des animaux suspects reste le moyen le plus sensible et le plus rapide à mettre en œuvre pour déterminer si un animal est enragé. Elle repose sur la constatation suivante: l'excrétion du virus rabique chez un animal enragé ne commence jamais plus de 12 jours avant sa mort. En France, la législation a donc prévu une période de surveillance de 15 jours (délai de sécurité, supérieur à 12 jours), pendant laquelle l'animal mordeur est soumis à 3 visites chez un vétérinaire (dans les 24h suivant la morsure, puis le 7è jour et le 15è jour). Si à l'issue de cette période de 15 jours l'animal est toujours vivant, c'est qu'il n'est certainement pas enragé. S'il meurt au cours de la période de surveillance, des analyses sont pratiquées sur son cerveau (recherche de virus), et dans la plupart des cas, un traitement antirabique sera instauré sur la personne mordue.

La vaccination antirabique des carnivores se pratique en une injection, avec rappel annuel. Le certificat de vaccination est valable un mois après une injection de primovaccination, immédiatement après une injection de rappel, et jusqu'à un an après l'injection. La loi française rend la vaccination contre la rage obligatoire dans les cas suivants:

- Voyage à l'étranger
- Départements déclarés infectés (08, 54, 55, 57, 67)
- Corse et Outre-Mer;
- Séjour en camping;
- Présentation en exposition canine ou féline
- Chiens d'attaque, de défense et de garde visés par la loi du 30 avril 1999: Pittbull, Boerbull, Tosa, Staffordhire terrier et apparentés, Rottweiler et apparentés.

Source : http://www.veteriweb.com

Les tumeurs mammaires chez la chienne

Les tumeurs de la mamelle sont les plus fréquentes des tumeurs canines (50% des tumeurs de la chienne): c'est une pathologie fréquente qu'il importe de repérer et de traiter le plus précocement

possible, car 20 à 40% de ces tumeurs sont cancéreuses, et les chances de guérison sont d'autant plus grandes que le traitement est instauré précocement.

Les tumeurs mammaires apparaissent rarement avant l'âge de 2 ans, mais se développent plutôt après 8 ans. Toute grosseur suspecte au niveau des chaînes mammaires doit donc amener à consulter; chez la chienne, ce sont les mamelles postérieures qui sont le plus souvent atteintes.

Il est généralement impossible de différencier les tumeurs bénignes des tumeurs cancéreuses par le seul examen clinique: il est donc plus sage de faire procéder le plus tôt possible au retrait chirurgicale des lésions observées. Il est très important de faire analyser ces tumeurs après leur éxérèse (analyse histologique en laboratoire spécialisé), car la nature de la tumeur commande le pronostic: l'analyse va en particulier renseigner sur la nature d'une tumeur (bénigne ou cancéreuse), ainsi que sur le grade d'une tumeur cancéreuse, c'est à dire sur la capacité de multiplication des cellules malignes (agressivité de la tumeur); on connaîtra ainsi le risque de récidive locale ou d'extension à distance (métastases), ce qui est crucial pour adopter une attitude face à une éventuelle récidive.

L'importance du traitement chirurgical dépend de la grosseur de la tumeur, du caractère unique ou multiple des lésions, et de la situation sur la chaîne mammaire; votre vétérinaire sera à même de vous préciser la technique utilisée en fonction des cas. La chirurgie est toujours indispensable pour traiter une tumeur mammaire: sans cure chirurgicale, la tumeur va toujours grandir (plus ou moins vite selon son agressivité), et ne disparaîtra jamais, quelque soit le traitement médical utilisé.
Après la chirurgie, il peut être conseillé d'utiliser les traitements complémentaires classiques en cancérologie (radiothérapie et/ou chimiothérapie anticancéreuse): outre leur lourdeur, force est de reconnaître que le bénéfice apporté est souvent mince en comparaison des effets secondaires: la décision sera prise après une discussion avec le praticien.

La prévention des tumeurs mammaires chez la chienne repose sur la stérilisation précoce (avant les premières chaleurs si possible; aucune diminution de fréquence d'apparition n'est constatée quand la stérilisation intervient après 2 ans 1/2). Après stérilisation précoce, le risque de tumeurs de la mamelle chute dans des proportions de 1/200! Par contre l'usage des progestatifs (pilule) augmente le risque. Cela confirme le fait que la stérilisation chirurgicale est une méthode bien préférable à l'utilisation de la pilule dans la contraception canine.

Source : http://www.veteriweb.com

L'épilepsie chez le chien

L'épilepsie "essentielle", c'est à dire survenant sans cause particulière chez un sujet prédisposé, apparaît chez le jeune adulte (entre 1 et 4 ans), avec des préférences pour certaines races dont le labrador fait partie.

Une crise typique se déroule en trois phases:

- Préliminaire: le chien sent qu'il va se passer quelque chose, se cache ou au contraire se rapproche de ses maîtres. A la longue, les propriétaires repèrent ce comportement et savent que la crise va se déclencher

- Crise proprement dite, en deux phases: la première, "tonique": le chien se raidit (contraction de toues les muscles extenseurs, pattes tendues, tête rejetée en arrière) et tombe au sol; la deuxième "clonique" ou des spasmes musculaires s'étendent tout le corps, notamment aux pattes (l'animal semble courir alors qu'il est couché sur le coté) et aux muscles masticateurs (claque des dents, d'ou une importante salivation). La crise dure entre une et trois minutes
- Phase de récupération: le chien prend une profonde inspiration, se calme, semble dormir (moins d'une minute en général), puis se redresse et c'est fini: une des caractéristiques de l'épilepsie c'est que le chien est tout à fait normal avant et après la crise.

Voila pour la crise dite "de grand mal". Mais entre ce type de crise et des crises presque sans symptômes (juste des pertes d'équilibre par exemple), tous les intermédiaires sont possibles.

Comme certains facteurs (hypoglycémie et hypocalcémie en particulier) peuvent renforcer la probabilité de crises d'épilepsie, il convient de réaliser un bilan hématobiochimique assez large pour éliminer ces causes. Si tout est normal, il s'agit bien d'épilepsie essentielle.

Le traitement de référence reste le phénobarbital (Gardénal*). Les autres produits sont moins efficaces et plus toxiques au long terme. La mise en place du traitement est délicate, il importe de mesurer la concentration du phénobarbital dans le sang pour vérifier qu'on se trouve bien dans l'intervalle thérapeutique (prise de sang après une semaine de traitement).

Le traitement est poursuivi toute la vie de l'animal chez les épileptiques vrais, avec contrôle de l'état du foie (transaminase ALT et phosphatases) tous les 3 à 6 mois.

Source : http://www.veteriweb.com

Le diabète chez le chien

Le diabète est une maladie grave se traduisant par l'augmentation du taux de glucose dans le sang; les symptômes sont l'augmentation de la soif, de l'appétit et de la diurèse (quantité d'urines émise). Les femelles sont statistiquement beaucoup plus atteintes que les mâles (75% contre 25 %).

La maladie évolue en l'absence de traitement vers l'amaigrissement et la mort.

Le diagnostic repose en partie sur la mise en évidence d'une glycémie élevée (taux de glucose sanguin).

Le traitement chez le chien fait systématiquement appel aux injections d'insuline; cette hormone sécrétée par le pancréas, est déficitaire chez le sujet diabétique, et doit être injectée une à deux fois par jour, à vie. Les médicaments par voie orale sont inutilisables chez les carnivores domestiques.

La mise en place de l'insulinothérapie doit s'accompagner de précautions préalables indispensables: dans l'ordre:

1. **Bilan hématologique et biochimique** complets (pour déceler une éventuelle cause infectieuse - rare - et mesurer les conséquences de la maladie sur tous les organes);

2. **Bilan urinaire**: mesure de la densité et recherche d'une infection urinaire;
3. Mise en place de l'insulinothérapie: injection sous-cutanée réalisée à heure fixe le matin par le propriétaire.
4. **Régime alimentaire** strict; le meilleur moyen - et le plus commode - consiste à utiliser un aliment à objectif spécial, destiné au chien diabétique. Repas 2 fois par jour à heures fixes, au moment de l'injection puis 7 heures après.
5. **Stérilisation obligatoire** chez la femelle: le cycle ovarien induit d'importantes variations du taux de glucose, et entraîne des résistances à l'insuline; il est impossible de stabiliser le diabète d'une chienne/chatte non stérilisée.
6. **Réalisation d'une courbe de glycémie**: hospitalisation 12 heures et prises de sang (7) pour mesurer l'évolution du taux de glucose dans le sang sur 12 heures. Ces analyses permettent de savoir si l'animal métabolise normalement l'insuline, et si une seule injection par jour est suffisante.
7. **Surveillance quotidienne** des urines pour vérifier l'adaptation de la dose d'insuline aux besoins du chien; au début ce test est fait tous les jours par le propriétaire, puis on espace progressivement les contrôles quand l'animal est stabilisé.

Ces différentes contraintes ont évidemment un coût... mais la survie de l'animal est à ce prix; On ne guérit pas un diabète, on ne fait que réajuster artificiellement le taux d'insuline manquante.

Source : http://www.veteriweb.com

Votre animal vieillit, les points à surveiller

Vieillesse ne doit pas être synonyme de mauvaise santé !

Si le vieillissement de l'organisme se traduit par des modifications progressives mais irréversibles, la connaissance de certains signes d'appel permet de mettre en place une prévention efficace qui permet d'améliorer la santé, la longévité et la qualité de vie de votre animal.

A partir de quel âge doit-on considérer qu'un animal vieillit ?

Plus l'animal est de petite race, plus il vit vieux.

Le système digestif

Les dents s'usent progressivement avec l'âge et surtout ont tendance à se recouvrir de tartre (surtout visible sur les incisives inférieures et les molaires supérieures). Le dépôt de tartre permet l'implantation de bactéries qui, trouvant dans la bouche des conditions d'humidité et de chaleur propices à leur développement, provoquent des fermentations responsables de l'odeur fétide de l'haleine.

Ces bactéries peuvent également être responsables d'infections à distance, notamment sur les reins (glomérulo-néphrite) et sur le coeur (endocardite). Le problème est donc loin d'être mineur et peut se résoudre en faisant détartrer son animal (anesthésie générale de courte durée). Un traitement d'entretien peut par la suite retarder le dépôt de tartre.

A surveiller: le dépôt de tartre

Le système cardio-respiratoire

La toux est une symptôme fréquent chez le chien âgé; dans certains cas elle est bénigne (fibrose pulmonaire due à une diminution d'élasticité des petites bronches), dans d'autres cas , elle peut être le signe d'une insuffisance cardiaque: la pompe cardiaque fonctionnant de façon moins efficace chez certains chiens âgés (plus rarement chez le chat), la pression sanguine à la sortie du coeur est plus faible et le coeur répond moins bien aux sollicitations (efforts). Soyez donc attentif au développement d'une toux sur un animal qui se fatigue vite, surtout si on vous a signalé auparavant l'existence d'un souffle cardiaque. Curieusement, la toux cardiaque se manifeste surtout quand l'animal est au repos (nuit, sieste de l'après-midi), car la position couchée ne favorise pas une bonne circulation dans les vaisseaux pulmonaires.

Un examen cardio-respiratoire complet (auscultation, radiographie, éventuellement électrocardiogramme) permettra de dresser un état des lieux avant de mettre en place un traitement.

A surveiller: la toux au repos

L'appareil urinaire

Le rein vieillit mal chez les carnivores. La capacité de filtration, qui est la principale fonction du rein, diminue progressivement avec l'âge, ainsi certaines substances fabriquées par l'organisme pourront être moins facilement éliminées. Le phénomène reste longtemps inapparent, même avec des examens poussés, car le rein dispose de nombreuses unités de filtration en réserve. Le premier signe perceptible pour le propriétaire est l'augmentation de la quantité d'eau bue par l'animal: en effet la capacité de concentration des urines est touchée en premier sur un rein insuffisant.

Dans un deuxième temps - parfois quelques années plus tard- la capacité d'élimination du rein est à son tour altérée: à ce stade, l'urée, produit naturel de la dégradation des protéines par l'organisme, est rejetée en moins grande quantité dans l'urine et son taux sanguin monte: c'est le début de la "crise d'urémie", problème qui peut être fatal sans traitement approprié...

A surveiller: l'animal qui boit plus que d'habitude

L'appareil locomoteur

L'arthrose touche de nombreux animaux âgés. Certaines races, notamment le Berger Allemand, sont particulièrement atteintes. L'arthrose est une dégénérescence du tissu cartilagineux entraînant des poussées inflammatoires qui peuvent être très douloureuses (crises de rhumatisme). Chez le chien, l'arrière-train est le plus touché, ce qui donne des difficultés au relever et une démarche louvoyante. Les anti-inflammatoires traitent bien la douleur. Prudence chez le chat: l'aspirine demande des doses bien adaptées, et le paracétamol (Efféralgan, Doliprane...) est un médicament très dangereux dans cette espèce.

A surveiller: la démarche raide et le relever difficile

Les tumeurs

D'expression très variable, les tumeurs vont de la petite verrue à laquelle on ne touche pas sauf si elle est mal placée (paupière), jusqu'aux tumeurs mammaires multiples avec extension sur d'autres organes (métastases). Sont à surveiller particulièrement :

- **Chez la femelle**, les tumeurs mammaires, première cause d'intervention chirurgicale chez la chienne âgée. Tout nodule, toute grosseur doit être signalée le plus tôt possible. Règle générale concernant les tumeurs: personne ne peut dire de façon formelle si telle tumeur est cancéreuse (et donc menace l'ensemble de l'organisme) ou non; tout au plus peut on émettre un avis statistique en se référant à son expérience ou à des comparaisons. Le seul moyen de connaître la nature d'une tumeur est de la soumettre à analyse après l'avoir enlevée chirurgicalement. Ne préjugez jamais de la nature d'une tumeur, d'autant que certaines d'entre elles, et notamment les tumeurs mammaires, sont susceptibles d'évoluer dans le temps (certaines tumeurs bénignes peuvent devenir cancéreuses au bout de quelques mois).

- **Chez le mâle** de plus de 11 ans, les tumeurs autour de l'anus: elles peuvent devenir envahissantes et se mettre à saigner.

- **Dans les deux sexes**, un amaigrissement rapide avec conservation de l'appétit, des chutes importantes de poils sans démangeaison, la persistance ou la récidive d'un symptôme malgré le traitement mis en place peuvent faire penser à un processus tumoral évolutif. L'animal âgé demande souvent une surveillance plus attentive de la part de ses propriétaires.

A surveiller: toute grosseur suspecte

Les yeux

Les chats connaissent rarement des problèmes oculaires en vieillissant. Certaines races de chiens, en particulier le Caniche, le Cocker, les Setters et le Labrador, peuvent développer une cataracte sénile, opacification du cristallin conduisant progressivement à la cécité. Dans cette affection, la pupille semble se voiler peu à peu car le cristallin qui est situé derrière devient de moins en moins transparent, puis blanc et opaque. Il n'existe malheureusement aucun moyen d'empêcher l'évolution d'une cataracte, mais l'opération est possible comme chez l'être humain.

A surveiller: le regard "voilé"

Son alimentation

Avec l'âge, les besoins en énergie diminuent: attention à l'obésité! Le transit intestinal se ralentit, le régime devrait être plus riche en fibres. Plus que les quantités respectives de tel ou tel composant, c'est leur qualité qui permettra une meilleure assimilation ainsi qu'une élimination facile (des protéines de bonne qualité produiront moins de déchets azotés donc moins d'urée...). Des aliments sous forme de boîtes ou de croquettes (plus économiques) spécialement adaptés aux besoins des animaux âgés existent; ils vous permettront de prévenir l'apparition de nombreux problèmes, et même dans certains cas d'aider au traitement (aliments pour animaux à insuffisance cardiaque ou à insuffisance rénale par exemple).

A surveiller : la qualité de l'alimentation

Un bilan de santé annuel, pratiqué par exemple lors de la vaccination, est la meilleure façon de vous assurer de la bonne santé de votre animal.

A cette occasion, votre vétérinaire pourra sur votre demande pratiquer les examens utiles: prise de sang, analyse d'urine, radiologie, bilan cardiaque

Source : http://www.veteriweb.com

Quand faire un bilan de santé à votre chien

Quand ?

- A l'occasion d'un problème de santé: il est évident que toute consultation chez un vétérinaire, à l'instar de ce qui se passe en médecine humaine, ne s'accompagne pas d'un bilan hématologique, radiologique ou autre. Néanmoins, certains cas vont souvent amener votre vétérinaire à proposer des examens complémentaires: amaigrissement brutal ou soif anormale par exemple; c'est d'ailleurs dans les cas chroniques, où les maladies évoluent lentement et parfois avec peu de symptômes, que l'apport des examens complémentaires est le plus profitable.
- En dépistage: la médecine vétérinaire a suivi l'évolution de la médecine humaine en passant d'une médecine curative (le soin d'une affection au moment où elle apparaît) à une médecine préventive (essai de dépistage précoce avant l'apparition de symptômes cliniques). Cette façon de procéder apporte des bénéfices considérables dans l'amélioration des conditions de vie, mais elle a un coût certain. Il est conseillé de faire procéder à un bilan sanguin vers 7 - 8 ans puis tous les ans, à l'occasion de la visite vaccinale par exemple, si on veut anticiper sur les problèmes susceptibles de se présenter: ainsi la surveillance de l'urée et de la créatinine sanguines, ainsi qu'un simple examen urinaire permettent-ils de déceler un début d'usure rénale, et le cas échéant, de prévenir la survenue d'une "crise d'urée".
- Pour le suivi d'une pathologie: l'évolution des chiffres permet de préciser le pronostic ou d'adapter le traitement (cas des animaux diabétiques).

Quels examens privilégier ?

Le choix des examens complémentaires revient bien sûr au vétérinaire traitant, qui déterminera en fonction de l'examen clinique de l'animal quels paramètres il voudra examiner. On peut toutefois admettre que les examens à réaliser sont fonction de l'appareil touché:

- Pour l'appareil respiratoire, la radiographie reste le meilleur moyen;
- Pour l'appareil urinaire, l'examen des urines (bandelette urinaire et densité) doit souvent être associé à des mesures sanguines (en particulier urée et créatinine, mais aussi sodium, potassium, phosphore …);
- Pour la cardiologie, la radiologie couplée à l'échographie sont les examens de choix; le recours à l'électrocardiogramme, bien que riche en enseignements, est beaucoup plus restreint qu'en médecine humaine;
- Pour le tube digestif, la radiologie sera utilement associée aux examens sanguins; l'échographie du foie, délicate à interpréter, est précieuse;
- Les maladies fébriles sont une bonne indication pour la réalisation d'une hématologie (numération des globules rouges et blancs, comptage des plaquettes, étude de la morphologie de ces cellules sur frottis sanguin);
- Les problèmes locomoteurs donneront souvent lieu à la réalisation de radiographies. Ne soyez pas surpris si votre vétérinaire vous propose de réaliser les clichés sous anesthésie générale, les animaux sont souvent peu coopératifs pour garder la pause qui permettrait la réalisation de clichés

interprétables! L'anesthésie est ainsi indispensable pour la réalisation d'un cliché correct du crâne, des hanches ou de la colonne vertébrale.

- Certains organes ne peuvent être examinés qu'avec des moyens lourds: c'est le cas du cerveau, pour lequel seuls le scanner ou l'IRM permettent de déceler des modifications éventuelles.
    - Dans certains cas, des faisceaux de renseignements seront nécessaires: s'agissant d'un animal qui maigrit, par exemple, le bilan pourrait être:
- Prise de sang : hématologie, biochimie, sérologies en vue de la recherche de certaines maladies (ehrlichiose ou leishmaniose dans les régions concernées par exemple);
- Contrôle urinaire: recherche de protéines;
- Radiologie thoracique à la recherche d'une éventuelle tumeur;
- Recherche de parasites intestinaux par coproscopie (examen de selles);
- Échographie abdominale (hépatique) pour recherche de tumeur;

… et cette liste n'est pas limitative, le résultat de certains examens pouvant amener d'autres recherches!

Le praticien devra donc, en accord avec le propriétaire, procéder aux examens nécessaires à l'établissement du diagnostic, tout en tenant compte des contraintes financières que cela peut entraîner: la notion de consentement éclairé prend là toute sa dimension, c'est-à-dire que le propriétaire prend sa décision après avoir entendu et compris les explications du vétérinaire. Il est donc indispensable qu'un dialogue ouvert s'installe.

Source : http://www.veteriweb.com

La contraception de la chienne

Quelles sont les méthodes de contraception chez la chienne?

Elles sont au nombre de 4 :

- Le repos surveillé à la maison;
- L'administration de comprimés ("pilule");
- L'injection par un vétérinaire de progestatifs de synthèse;
- Enfin, la stérilisation chirurgicale.

La surveillance semble la méthode la plus simple …

Quand elle est possible, oui; cependant pour les chiennes vivant en pavillon, la visite des mâles est toujours possible malgré les précautions qui peuvent être prises: une clôture de 2 m de haut n'arrête pas un berger allemand!

Comment donner la "pilule" à une chienne?

Si l'on veut seulement décaler la période de chaleurs, la pilule se donne tous les jours pendant la période choisie.

Si l'on désire supprimer un cycle, on utilisera les comprimés plusieurs jours de suite dès l'apparition des premières pertes. Cette méthode n'est pas sans risque: l'administration d'hormones à ce moment du cycle peut (dans 10% des cas environ) favoriser le développement de problèmes dans l'utérus (possibilité de métrite, c'est à dire d'infection utérine).

Et pour les injections?

La méthode est plus sûre, car pratiquée en dehors des périodes de chaleurs; une injection tous les 5 ou 6 mois permet de maintenir le repos génital.

La stérilisation chirurgicale est une méthode plus lourde …

… Mais elle est faite une fois pour toutes et présente d'autres avantages: en dehors du fait que la chienne n'aura plus de chaleurs (plus de pertes, plus d'attirance des mâles), l'ovariectomie (opération qui consiste à enlever les ovaires) supprime toute la pathologie de l'appareil génital: pas de grossesse nerveuse, pas de risque de métrite, et, si la chienne est opérée avant la puberté, c'est à dire entre 6 et 8 mois, pas de tumeurs mammaires. Ces pathologies sont courantes chez la chienne, aussi l'avantage pour la santé est-il loin d'être négligeable.

Quelle méthode choisir?

Première question à se poser: fera-t-on reproduire la chienne? La chirurgie est dans ce cas une contre-indication (qui peut être temporaire, car l'opération peut se pratiquer à tout âge).
Si la chienne doit un jour avoir une portée, d'abord laisser passer les premières chaleurs sans rien faire pour ne pas compromettre la fertilité; on préfèrera ensuite les injections, plus sûres, à la pilule.

Si par contre la chienne n'est pas (ou plus) destinée à la reproduction, la chirurgie est la meilleure solution. C'est un investissement pour l'avenir de l'animal, plus rentable financièrement que les injections (3 ans d'injections = le prix d'une intervention!).

Un chien a sailli ma chienne, et la gestation n'est pas désirée. Que peut-on faire?

On pratique une interruption de gestation. Plusieurs protocoles sont possibles, précocement dans les quelques jours qui suivent la saillie, ou plus tardivement, jusqu'au 45è jour de gestation.

Là encore, la chirurgie est possible si on ne veut plus faire reproduire la chienne: l'intervention est alors programmée 3 semaines après la saillie; si la chienne est pleine, ce qui se voit pendant l'acte chirurgical, on pratiquera une ovario-hystérectomie (retrait des ovaires et de l'utérus contenant les petits), et si la chienne est vide (saillie non fécondante), on ne retirera que les ovaires (ovariectomie).

Source : http://www.veteriweb.com

Les vaccinations du chien

Et d' abord, pourquoi vacciner nos animaux de compagnie ?

La question peut surprendre mais il y tant de propriétaires d' animaux qui ignorent la réponse que de ce fait, ils en oublient ou ils négligent de faire pratiquer cet acte régulièrement, le jugeant inutile et par ailleurs coûteux.

Pourtant il s' agit là d'une action médicale importante pour la vie de nos compagnons à quatre pattes. C'est avant tout un acte de protection essentiel pour éviter que le chien contracte des maladies, parfois transmissibles à l' Homme, et dont certaines peuvent être fatales.

- Quelles sont les vaccinations couramment pratiquées chez le chien?

Elles sont au nombre de 6 :

- **La maladie de Carré** : qui doit son nom au chercheur qui l' a identifiée en premier, est certainement la plus connue. Due à un virus, elle peut toucher TOUS les chiens, quel que soit leur âge… et pas seulement les jeunes comme le croient beaucoup de personnes !
  La contamination se fait essentiellement par inhalation et les principaux symptômes sont de la fièvre, de la toux, des yeux purulents, parfois de la diarrhée accompagnée de vomissements et enfin des troubles nerveux (paralysie, convulsions, troubles de l' équilibre, …). Le pronostic reste toujours réservé; la maladie évoluant vers des séquelles nerveuses ou respiratoires quand ce n'est pas la mort du chien.
- **L'hépatite de Rubarth** : (Hépatite contagieuse canine) : Également due à un virus, elle touche plus particulièrement les jeunes. Parfois mortelle, elle se traduit essentiellement par un épisode de fièvre précédant des troubles digestifs (vomissements, diarrhée et perte d'appétit) et oculaires (« cornée bleue »). Dans cette forme, la guérison intervient en quelques jours
- **La gastro-entérite hémorragique ou parvovirose** : Maladie très contagieuse, elle est provoquée par un virus et concerne plus particulièrement les chiots entre 6 et 12 semaines entraînant généralement la mort à cet âge. Comme son nom l' indique, elle se traduit par des vomissements qui font suite à une phase de prostration et d' anorexie et qui s' accompagnent de diarrhée d' aspect hémorragique. La déshydratation et les complications bactériennes qui suivent provoquent généralement la mort en 5 à 6 jours.
  La contamination se fait par contact direct avec un autre chien ou par l'intermédiaire des selles d'un animal contaminé.
- **Les leptospiroses** : Il s'agit là de maladies potentiellement contagieuses aux personnes. Chez le chien atteint, on va noter habituellement soit une gastro-entérite hémorragique plus ou moins aiguë avec abattement et fièvre évoluant vers des complications nerveuses, rénales, … et la mort; soit vers un ictère (« jaunisse ») avec là aussi vomissements, diarrhée … et mort en quelques jours. Une forme rénale de la maladie passant par une crise d'urémie puis la mort est également décrite.
  L'urine des animaux malades est une source de contamination primordiale de cette maladie; de même que l'eau de rivière et les objets souillés.
- **La Toux de chenil** : Malgré son nom, cette maladie ne concerne pas que les chiens vivant en collectivité. Elle est provoquée par l'association de différents microbes qui vont déclencher une toux forte, sèche et quinteuse plus ou moins grave selon l'âge et l'état de santé du chien. Elle peut également s'accompagner d'écoulements purulents au niveau des narines et d'une conjonctivite. L'évolution est généralement longue, la guérison n'intervenant qu'au bout de quelques semaines.
- **La Rage** : Maladie mortelle à 100 % dès que les symptômes apparaissent, la rage est transmissible à tous les carnivores notamment et surtout à l'Homme. La contamination se fait essentiellement par la salive, à l'occasion généralement d'une morsure. Après une période d'incubation qui peut durer 1 mois, le virus rabique va provoquer l'apparition de troubles nerveux que l'on

- Ces maladies sont-elles dangereuses pour l'homme?

Oui pour la rage: c'est pourquoi la vaccination anti-rabique est strictement réglementée.

Non pour l'hépatite de Rubarth, la parvovirose et la maladie de Carré: aucune transmission possible.

Les leptospiroses sont des maladies communes au chien et à l'homme, mais la transmission se faisant par l'urine du chien malade, la contagion est peu probable...

- Existe-t-il d'autres maladies contre lesquelles on peut protéger un chien, et dans l'affirmative, pourquoi ne pas les inclure systématiquement dans le protocole de vaccination?

Il est également possible de protéger contre la piroplasmose, la "toux de chenil", et contre le tétanos. En dehors des raisons économiques (notamment pour le vaccin piroplasmose), il y a de bonnes raisons de ne pas vacciner tous les chiens contre ces maladies:

- La piroplasmose est cantonnée à certaines régions géographiques et par contre pratiquement absente ailleurs (en particulier on en trouve très rarement près de la côte méditerranéenne entre Montpellier et Nice);
- La toux de chenil est une maladie des chiens vivant en collectivité plutôt fermée (chenils, meutes...), et peu rencontrée chez les chiens vivant isolés, du moins sous nos climats secs. Notons que certains vaccins associés incluent une valence "Adénovirus", qui est une des composantes de la toux de chenil mais ne confère pas une protection complète.
- Enfin, le tétanos est une maladie exceptionnelle chez le chien, qui semble incomparablement plus résistant à cette maladie que l'homme; c'est pourquoi on ne pratique pas en routine la vaccination anti-tétanique dans l'espèce canine.

- Les vaccinations sont-elles obligatoires?

Légalement, seule la vaccination anti-rabique (rage) est obligatoire, et seulement dans les cas suivants:

- Régions françaises infectées par la rage (départements 08, 54, 55, 57 et 67);
- Passage d'une frontière ou séjour en Corse et Outre-mer;
- Séjour en camping;
- Présentation en exposition canine
- Chiens visés par la loi du 30 avril 1999: Pittbull, Boerbull, Tosa, Staffordhire terrier et apparentés, Rottweiler et apparentés..

Attention, le certificat de primo-vaccination antirabique n'est valable qu'un mois après sa délivrance. Si vous devez vous rendre dans une région concernée, pensez à la vaccination contre la rage un mois au moins avant votre départ...

Les autres vaccinations ne sont pas obligatoires, mais les maladies contre lesquelles elles protègent sont beaucoup plus fréquentes ! Ce sont les plus utiles pour protéger la santé de votre chien.

- Comment vaccine-t-on un chien?

La vaccination est possible dès l'âge de 7 semaines et se pratique en 2 ou 3 injections à un mois d'intervalle. Pour maintenir la protection vaccinale, un rappel annuel est impératif (ne croyez pas que la maladie de Carré ne touche que les jeunes chiens: la durée d'efficacité du vaccin ne dépasse pas 30 mois et il n'est pas rare de voir des chiens âgés contracter une maladie de Carré).

- Doit on prendre des mesures particulières avant de vacciner un chien?

Pratiquer une vermifugation systématique des jeunes chiots (ceci peut se commencer à la première injection), et ne vacciner que les animaux en bonne santé. Il est préférable de différer la vaccination des chiennes en gestation jusqu'à la mise-bas.

- Mon chien est déjà vacciné; comment connaître les vaccinations pratiquées?
Les valences utilisées sont repérables par l'initiale portée sur la vignette collée sur le carnet de vaccination:

- C ou D pour la maladie de Carré (Distemper en anglais)
- H pour hépatite
- L pour leptospiroses
- P pour parvovirose (gastro-entérite hémorragique)

Source www.morinfrance.com & http://www.veteriweb.com

Pourquoi vermifuger son chien ?

La protection de l'animal parasité

Si tous les parasites intestinaux du chien n'ont pas la même agressivité, certains sont particulièrement pathogènes, comme les Ascaris: retard de croissance, carences en vitamines, diminution des défenses immunitaires, diarrhées chroniques, etc... On sait qu'une majorité de chiens est infestée à la naissance (transmission placentaire ou par le lait) : le parasitisme n'est donc pas limité aux chiens errants!

La protection de la famille

Les parasites intestinaux peuvent être responsables de zoonoses, c'est à dire qu'ils sont susceptibles de se transmettre à l'espèce humaine.

Ainsi, les œufs d'Ascaris présents dans les selles des chiens (mais aussi des chats) peuvent être accidentellement ingérés par des enfants (attention aux bacs à sable...) et provoquer des troubles liés au syndrome larva migrans : des larves d'ascaris se développent dans le corps de l'enfant et se déplacent en touchant différents organes : poumons (pneumonies), foie (douleurs abdominales), et même dans les yeux (uvéites).

Certains ténias (échinocoques) sont la cause de troubles gravissimes, dus au développement de kystes larvaires (kystes hydatiques) dans le foie, le cerveau.
Il est donc sage de vermifuger régulièrement l'animal pour se prémunir de ces maladies.

Calendrier de vermifugation

La vermifugation du chiot est essentielle : tout chiot doit être vermifugé dès l'âge de un mois, et tous les mois jusqu'à l'âge de six mois, afin de détruire tous les stades larvaires qui peuvent persister dans l'organisme jusqu'à cet âge.

Par la suite, la vermifugation sera adaptée au mode de vie de l'animal; en fonction des régions et des éventuels contacts avec les autres chiens, il faut vermifuger deux à quatre fois par an. Une vermifugation au printemps et à l'automne apparaît le minimum souhaitable pour tous les chiens.

La chienne gestante est également à vermifuger soigneusement; le risque de transmission de parasites aux chiots sera ainsi limité : traiter au moment de la saillie, puis 10 jours plus tard et 10 jours après la mise-bas.

Quels produits utiliser ?

Tous les vermifuges ne se valent pas : chaque produit a son spectre d'activité, certains sont à éviter sur la chienne gestante, d'autres ont une meilleure activité larvicide (important chez le chiot).

D'autre part, les présentations sont multiples et adaptables à tous les cas de figure : comprimés, pâte en seringue, liquides, et même "spot-on" (liquide à poser sur la peau) ... Les vermifuges modernes sont par ailleurs dépourvus d'effets secondaires (vomissements, diarrhée) et ne nécessitent pas de précaution particulière (pas de mise à la diète dans la plupart des cas).

Pour ne pas vous y perdre, le plus simple est de demander conseil à votre vétérinaire. Souvenez-vous que la délivrance d'un médicament par votre vétérinaire ne passe pas obligatoirement par la consultation : n'hésitez pas à lui demander conseil.

Source : http://www.veteriweb.com

La toux de chenil

La toux de chenil est une affection multifactorielle, c'est à dire qui a plusieurs causes:

- Virus : notamment le Parainfluenza (valence Pi des vaccins canins)
- Bactéries : bordetella, pasteurella entre autres; ces bactéries sont extrêmement fréquentes (l'homme en héberge dans ses voies respiratoires), mais leur nombre devient plus important si les autres causes sont présentes, et à ce moment elles deviennent pathogènes
- Causes Physiques : froid, chaleur excessive, atmosphère irritante (cigarette!)
  C'est l'association des tous ces facteurs qui rend possible le développement des toux de chenil; c'est surtout une maladie d'effectifs (élevages, refuges, pensions pour chiens), se manifestant comme son nom l'indique par de la toux; comme l'irritation se limite habituellement aux premières voies respiratoires (gorge, trachée, bronches), la toux est habituellement forte (gros tuyaux!), quinteuse, et se termine par un effort de vomissement.

Le traitement repose sur l'antibiothérapie adaptée, mais les antibiotiques n'ont aucune action sur les virus, ce qui explique que certains cas peuvent traîner; il faut donc que le système immunitaire de l'animal trouve la clé pour se débarrasser des virus, ce qui peut être long (jusqu'à trois semaines!). Le pronostic des toux de chenil est bon si les conditions de détention de l'animal sont bonnes (pas de froid, pas d'humidité, atmosphère saine).

La vaccination est possible, mais une simple injection anti-parainfluenza ne protège pas contre toutes les causes: un bon vaccin "toux de chenil" devrait comprendre les valences bordetella et pasteurella (cela existe, mais c'est à réserver aux chiens à risque).

Source : http://www.veteriweb.com

Eppilet : Attention danger

Il est tout petit; tellement fréquent dès que les beaux jours arrivent qu'on en oublie sa présence et pourtant c'est une source de bien des désagréments. Voici venu le temps, dans le Sud de la France des épillets, ces petits brins d'herbe sèches qui sont en fait la partie terminale des graminées. Frêle

structure végétale, l' « espigaou » de Marseille ou l' « espangassat » de Béziers est constituée d'une fine tige piquante se poursuivant généralement en forme de plumet pointu se comportant une fois implanté comme un hameçon. (cf photo).

Pourquoi faut il être vigilant à propos de ces fameux épillets ?

Et bien, tout simplement parce qu'ils peuvent s'introduire :

- Dans les oreilles : c'est la localisation la plus fréquente. Très vite alors, votre chien va gémir en secouant ou penchant la tête et en cherchant à se gratter l'oreille concernée. Le risque à ce moment là est la perforation possible du tympan ou l'évolution vers une otite suppurée. Tout cela concerne plus spécialement les chiens à oreilles tombantes et poilues (caniches, …).
- Dans une narine : sont plutôt concernés les chiens de chasse et les chiens « renifleurs ». Le chien va alors se mettre à éternuer de manière répétée, du moins au début; ces éternuements étant souvent teintés de sang. Là aussi, le risque infectieux des sinus est important si l' on ne procède pas à son retrait rapidement. De même dans des cas plus rares il est vrai, cela peut aboutir avec le temps, à une atteinte sévère des voies respiratoires profondes.
- Dans l'œil, ou plus exactement sous la paupière . A chaque battement de paupière, l'épillet va frotter contre la cornée, entraînant une forte douleur oculaire, un larmoiement purulent et provoquant très vite une ulcération parfois dramatique de cette cornée. Les chats semblent très concernés par cette localisation.
- Dans les espaces inter digités de la patte du chien: c'est là un point de fixation très fréquent de l'épillet. Par les mouvements de la marche, il va pouvoir facilement perforer la peau et progresser ensuite dans les différents tissus avec pour conséquence une boiterie quasi systématique de l' animal, avec léchage important du bout de la patte qui est alors généralement gonflé.

D'autres localisations sont également possibles, bien que moins fréquentes: le fourreau chez le mâle ou la vulve chez la femelle, les glandes anales (autour de l' anus), les différents plis de peau du corps de l' animal,…

Aussi, lors de la saison estivale, si votre chien se secoue fébrilement la tête, notamment après une promenade en campagne, ou s'il se met à éternuer des gouttelettes de sang en rentrant de ballade, s'il se frotte un œil ou s'il n'arrête pas de se lécher le bout de la patte, pensez tout de suite un éventuel épillet implanté.

Il faudra alors très rapidement consulter votre vétérinaire, car le temps qui passe ne fera qu'aggraver les choses et il y a peu de chances qu'un épillet implanté s'élimine, du moins sans séquelle pour l'animal.

Mais là aussi, la prévention est importante. Il n'existe pas de vaccin contre les épillets; mais un bon toilettage peut s'avérer suffisant. Aussi, si vous possédez un chien à poil long et/ou frisé (Caniche, Bichon, mais aussi Briard, Colley, …) n'hésitez pas à demander à votre toiletteur une coupe spéciale « anti-épillet » qui dégagera bien l'entrée du conduit auditif notamment (avec une bonne épilation), ainsi que le bout des pattes qui doit être bien rasé pour éviter qu' un épillet s'y accroche.

Une autre astuce pour les oreilles peut être de mettre un peu de vaseline autour de l'entrée des conduits auditifs pour qu'un éventuel épillet s'y colle plutôt que de s' enfoncer trop rapidement vers le tympan. Tout cela ne dispense pas de systématiquement inspecter le pelage de votre animal après une promenade en campagne ou dans le terrain vague tout proche de chez vous.

Les adresses utiles

Société Centrale Canine

155 Av Jean Jaurès
93535 Aubervilliers Cedex
Tel : 01 49 37 54 54

Centres anti-poison

CNITV-Lyon : 24h/24
BP 83
69280 Marcy l'étoile
Tél.: 04 78 87 10 40
Fax: 04 78 87 80 12

CNITV-Alfort : du lundi au vendredi 9h à 17h
7 avenue Général de Gaulle
94700 Maisons-Alfort
Tél.: 01 48 93 13 00
Fax: 01 43 96 71 34

CAPA-Nantes : ouvert 24h/24 et 7j/7
BP 40706
44307 Nantes cedex 03
Tél.: 02 40 68 77 40
Fax: 02 40 68 77 42

CNITV-Toulouse : du lundi au vendredi 9h à 17h
23 chemin des Capelles
31076 Toulouse cedex
Tél.: 05 61 19 39 40
Fax: 05 61 19 32 40

Cimetières et Crématoriums

Ain (01) :
CIAF (Incinération)
Columbarium de Château-Gaillard
255, rue Charles de Gaulle
01500 CHATEAU GAILLARD

Tel : 04 74 38 72 20

Allier (03) :
Colline des Souvenirs (Cimetière)
Les Calbats
03230 GARNAT SUR ENGIEVRE
Tel : 04 70 42 47 00

Alpes Maritimes (06) :
Cimetière des Animaux d'Agrément
Vallon des Vaux
06800 CAGNES SUR MER
Tel : 04 93 31 56 42
Site web : http://www.enter-web.com/animaux/

Aude (11) :
Cimetière animalier de l'enclos
1, rue des Fosses
11100 NARBONNE
Tél : 04 68 32 44 67

Bouches du Rhône (13) :
Acine Vet (Incinération)
Quartier Mazargues
13120 GARDANNE
Tel : 04 42 50 22 06 / 04 42 51 20 30

A.P.A.C. (Incinération)
2, Rue Draille Triballes
13127 VITROLLES
Tél : 04 42 79 72 95 / 06 07 83 70 72

Cimetière animalier

Dominique HUART
Les Infernets
13840 ROGNES
Tél : 04 42 50 22 06

Calvados (14) :
Cimetière animalier
Forêt de Grimbosq
14000 CAEN
Tél : 02 31 86 28 80

Charente Maritime (17) :

Incinération des animaux familiers
19, Rue Copernic
17440 AYTRE
Tél : 05 46 44 36 96

Côte d'Or (21) :
Centre d'incinération Bourguignon
5, Boulevard Eiffei
21600 LONGVIC
Tél : 03 80 31 86 86

Dordogne (24) :
Cimetière et incinération
La Croisée des Chemins
24220 BERBUGUIERES

Eure (27) :
Les jardins du souvenir (cimetière)
Route de Gournay
27120 DOUAINS
Tel : 02 32 52 75 14 / 02 32 52 75 17

Gard (30) :
Centre d'incinération cremanim
Route de Montpellier
30000 NIMES
Tél : 04 67 20 76 40

Haute garonne (31) :
Cimetière animalier
Maurice Massonnier
Chemin Buherle
31870 BEAUMONT SUR LEZE
Tél : 05 61 08 77 16

TOULOUSE Assistance aux animaux (Incinération)
La Riverotte
31810 CLERMONT LE FORT
Tél : 05 61 08 23 46

Gironde (33) :
Cimetière Crématorium Animalier
2780, avenue St Médard d'Eyrans
33140 CADAUJAC
Tel : 05 56 72 65 03

Hérault (34) :
Services Animaux Domestiques (Incinération)
ZA Mijoulon
28, rue Carrières
34680 St GEORGES D'ORQUES
Tel : 04 67 75 63 66

Maine et Loire (49) :
Cimetière d'animaux de l'Ouest
Route de Baugé
49430 DURTAL
Tél : 02 41 77 17 03 / 06 80 87 64 22

Nièvre (58) :
Nuage incinération
21, Rue des Bancs Vieux
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
Tél : 03 86 70 09 46

Nord (59) :
Compagnie d'Incinération des Animaux Familiers
5, chemin de Boussières
BP 25
59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS
Tel : 03 27 76 19 83

Oise (60) :
Cimetière animalier de l'Oise
Avenue de la Commune de Paris
60340 SAINT LEU D'ESSERENT
Tél : 03 44 56 76 00

Orne (61) :
Incinération des Animaux de Compagnie
Rue des Sorbiers
61120 VIMOUTIERS
Tel : 02 33 39 38 20

Pas de Calais (62) :
Incinératino animale
77, Rue Henri Gulilaumet
62100 CALAIS
Tél : 03 21 97 94 33

Bas-Rhin (67) :
Incinération des animaux de compagnie (S.I.N.P.A.C.)
ZA route de Hoerdt
67170 GEUDERTHEIM
Tel : 03 88 51 86 33

Haut-Rhin (68) :
Etablissements Brendlé (Incinération et cimetière)
9, route de Belfort
68700 ASPACH LE BAS
Tel : 03 89 48 70 08 (24/24 heures et 7/7 jours)

Saône et Loire (71) :
Socrepac Crématorium Animalier
8, rue de la Chapelle
71530 CRISSEY
Tel : 03 85 41 27 71

Seine Maritime (76) :
Animorial Incinérations (SINAC)
ZA
76890 TOTES
Tel : 02 35 52 89 89

Cimetière des Trois Pierres
Rue bas de la Mare au Leu
76430 LES TROIS PIERRES
Tel : 02 35 31 08 92

Yvelines (78) :
Crémadog (Incinération)
6, rue Jean Moulin
78280 GUYANCOURT
Tel : 01 30 57 31 29

Cimetière animalier LE CHAMP DU REPOS
4 Rue du Général Patton
78980 BREVAL
Tél : 01 34 78 01 88

Deux sèvres (79) :
Cimetière animalier de Niort
Chemin de Mal Bâti
79000 NIORT
Tél : 05 49 73 02 81 / 05 49 32 58 50

Var (83) :
A.V.A.C. (Crémation animale)
13, zac des Bousquets
83390 CUERS
Tel : 04 94 28 61 51

Fidoies Compagnons (Incinération)
1445, Chemin de la Seyne
83500 LA SEINE SUR MER
Tél : 04 94 06 74 70

Vendée (85) :
Service d'incinération animale
Les Grimaudières
85660 St PHILBERT DE BOVAINE
Tel : 02 51 94 92 32

Columbarium (Cimetière)
Chemin Fougère
Route de Luçon
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 02 51 46 06 46

Essonne (91) :
Cimetière animalier
243, Route Couards
91460 MARCOUSSIS
Tél : 01 64 49 81 81

SOCREMA (Incinération)
M. Tudoce
Route de Brière les Scellés
91150 ETAMPES
Tél : 01 69 78 10 40 / Fax : 01 69 78 10 50

Hauts de Seine (92) :
Centre d'incinération d'animaux domestiques
38, rue Clos Montholon
92170 VANVES
Tel : 01 46 38 74 01

Cimetière animalier d'Asnières
Quai Docteur Dervaux
92600 ASNIERES

Tel : 01 40 86 21 11

Seine Saint Denis (93) :
Animaux services (cimetière)
22, Route de Tremblay
93420 VILLEPINTE
Tél :01 43 83 76 33 - 01 43 83 47 86

Val de Marne (94) :
Service Incinération Animaux Familiers
3, rue du Fort
94130 NOGENT SUR MARNE
Tel : 01 48 76 68 18

Syndicats indépendants des crémateurs animaliers

- (13) Bouches du Rhône - Tél : 04 42 79 72 95
- (33) Aquitaine - Tél : 05 56 30 71 30
- (34) Languedoc Roussillon - Tél : 04 67 75 63 66
- (62) Nord / Pas de Calais - Tél : 03 21 34 49 93
- (67) Alsace - Tél : 03 88 51 86 33
- (69) Rhône-Alpes - Tél : 04 78 98 05 52
- (71) Bourgogne - Tél : 03 85 41 27 71
- (83) Var / Alpes Maritimes - Tél : 04 94 28 61 51
- (84) Vaucluse - Tél : 04 90 83 00 70
- (85) Nantes - Tél : 02 51 94 92 32
- (94) Val de Marne - Tél : 01 48 76 68 18